

L'AVENIR DU NORD

Vol. LXIX — No 14
Saint-Jérôme, mercredi le 13 avril 1966

10¢

Dernière heure

RÉAL GERMAIN DÉMISSIONNE

(Y.R.) — Avant de commencer l'assemblée des commissaires de la régionale Dollard-Des-Ormeaux, le directeur général, M. Réal Germain, a pris la parole. Il a avisé les commissaires qu'il n'a pas l'intention de faire renouveler son contrat en juillet prochain. En d'autres termes, M. Germain démissionne.



M. REAL GERMAIN

Victime de journalistes...
ou de sa bigoterie

Répondant à nos questions après l'assemblée, il a dit avoir pris cette décision pour des raisons personnelles. Il a ajouté qu'il a déjà des postes en vue à l'extérieur, mais il continuera à résider à Saint-Jérôme. M. Germain terminera son terme actuel comme directeur général.

REFLEXIONS SUR L'AFFAIRE GERMAIN

(N.D.L.R. Ce texte a été rédigé alors qu'on ignorait encore la démission de M. Réal Germain. Nos lecteurs voudront bien tenir compte de ce fait.)

C.B. — C'est à notre tour d'avoir notre propre affaire. L'affaire Germain. Fruit d'une campagne de presse d'un journal de la région, l'affaire Germain, comme nous la nommerons, défraie depuis quelques jours la conversation de certains milieux du monde de l'enseignement.

Quant à la population en général, les problèmes de l'éducation lui ont toujours échappé depuis belle lurette, n'en déplaise aux responsables des Associations Parents-Maitres davantage préoccupés par les cours de catéchèse que des problèmes fondamentaux de l'enseignement. D'ailleurs, les données du problème de l'affaire Germain lui semblent passablement confuses.

Et, dans son gros bon sens, elle n'en a retenu qu'une question :

"Réal Germain, est-il oui ou non compétent pour remplir les fonctions que les commissaires lui ont confiées depuis déjà plusieurs années ?

Il ne nous appartient pas d'y répondre mais il est de notre ressort de dégager les grandes lignes de responsabilité. Les services de M. Germain ont été retenus par MM. les Commissaires ; aux yeux de la population, ces messieurs sont les premiers responsables.

Il leur appartient de répondre aujourd'hui à leurs commettants, sans détour, sans vouloir minimiser les erreurs s'ils en ont commis... ou par des coups d'audace.

Mais de la prudence s'impose. Il nous fait froid dans le dos de penser qu'un des commissaires, une copie de résolution dans sa poche, déclare à qui veut l'entendre qu'il aura personnellement la tête du directeur général des études. Une telle décision ne se prend pas dans un esprit de ressentiment.

Seule une enquête sur l'administration de M. Germain répondra à la question que se pose la population et répondra également aux critères que l'on se fait de la justice.

D'ailleurs l'affaire Germain n'arrive pas comme un cheveu sur la soupe; déjà, l'an dernier, vers la même époque, certaines décisions du directeur général des études avaient créé des remous. L'Association parents-maitres en avait été pourtant saisie ! Irresponsable comme elle l'a toujours malheureusement été jusqu'ici, cette pauvre association a préféré fermer bien vite l'oeil qu'elle avait à peine entrouvert sur ce qu'on lui rapportait.

Ainsi rappelons brièvement les incidents de l'an dernier. Les commissaires auraient eu pourtant le devoir, à cette époque, de s'interroger sur les circonstances du

(suite à la page 5)

Une association libérale fédérale dans le comté

Dans son édition du 23 mars, l'Avenir du Nord de Saint-Jérôme écrit ce qui suit : Sans désavouer la décision des partisans libéraux de Terrebonne, le député Denis Hardy a regretté que l'association (l'Association libérale du comté de Terrebonne) n'ait pas profité de l'assemblée générale (celle du 20 mars) pour se donner un caractère strictement provincial.

Lors de la réunion du 20 mars, les membres de l'Association libérale du comté de Terrebonne ont rejeté une résolution concrétisant la séparation entre le fédéral et le provincial. On sait que Terrebonne est l'un des rares comtés du Québec à maintenir une association qui travaille simultanément sur les deux fronts politiques. Les délégués ont soutenu qu'au moment où le comté de Terrebonne aurait reçu au provincial de nouvelles limites, ce qui arrivera dans un couple d'années, il sera alors temps de fonder deux associations, ou du moins de modifier les associations libérales au niveau des nouvelles divisions.

Le député Hardy certes servi à souhait puisqu'au cours des prochaines semaines une réunion sera tenue avec le but principal de former une association libérale fédérale, dans le sud du comté de Terrebonne. On sait que le parlement canadien discutera et adoptera vraisemblablement d'ici quelques semaines une loi concernant une nouvelle redistribution des comtés fédéraux. Or, toute la partie du comté de Terrebonne actuel, au sud de Saint-Antoine-des-Laurentides, fera, lors des prochains

(suite à la page 5)

ENCOURAGEMENTS DE MGR FRENETTE AU MTC

SAINT-JEROME. — L'évêque de St-Jérôme, S. Excellence Mgr Emilien Frenette, a vivement encouragé le mouvement des travailleurs chrétiens à poursuivre son oeuvre au sein de la classe ouvrière de Saint-Jérôme et, par la même occasion, a réitéré sa confiance et son admiration pour son aumônier "qui a su, a-t-il dit, donner une telle animation à ce groupement."

Les remarques de Mgr Frenette venaient de dissiper les craintes qu'entretenaient les responsables du M.T.C. sur la survie de leur mouvement et la participation du chanoine Jac-

ques Grand'Maison. En effet, plusieurs d'entre eux craignaient que l'évêque de Saint-Jérôme ne se rende aux pressions plus ou moins officieuses de certains groupements de la ville en vue de freiner le mouvement des travailleurs en leur enlevant, par exemple, leur aumônier.

Ces prétentions, qui n'ont pu être confirmées d'aucune façon, tant de l'évêché que des groupements comme la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, seraient basées sur les réactions causées par les interventions répétées de M. Grand-Maison au-

(suite à la page 9)

Dernière heure

ON REPART A ZÉRO : RÉFÉRENDUM POUR UN GÉRANT MUNICIPAL

(Y.R.) — Le Conseil de Saint-Jérôme a abrogé à sa réunion de mardi soir un règlement sur la fonction de directeur des services-trésorier. Les conseillers ont voté un nouveau règlement pour créer la fonction de gérant municipal.

On repart donc à zéro. Les conseillers ont porté au lundi 9 mai la date du référendum. D'ici cette date, ils ont l'intention de faire une campagne intensive afin de promouvoir cette fonction.

Cette décision a cependant reçu la dissidence du maire H. Murray et de l'échevin A. Desforges. Les conseillers Latreille, Guy-A. Piché, Hubert Piché et Guy Campeau ont voté pour le règlement. L'échevin G. Raymond était absent.

Durant les quatre prochaines semaines, la population aura donc l'occasion d'être parfaitement renseignée sur la gérance.



LA PEINE DE MORT

Par une bonne majorité, les députés fédéraux ont décrété le maintien de la peine de mort.

Leur décision reflète l'opinion et les sentiments du public canadien.

Espérons, toutefois, que plus que par le passé le Gouvernement fédéral respectera le verdict des jurys, les décisions de la Cour d'Assises, de la Cour d'Appel et de la Cour Suprême en ne commuant pas en emprisonnement à vie les condamnations à mort qui sont prononcées.

Somme toute, la peine de mort est un châtiment qui n'est pas fréquent et qui est réservée aux criminels les plus endurcis dans les cas de meurtre prémédité, de trahison et de crimes crapuleux.

Il est temps que la société soit dûment protégée.

ABSENCE DE PRINCIPES

Le Chef de l'Opposition, Danny Boy Johnson, fait des déclarations qui se prêtent à toutes les sauces.

Après le congrès de l'organisation de l'Union Nationale, tenu à Québec, Danny Boy n'a fait que répéter des vieilles sornettes déjà trop connues.

Il ne s'est prononcé sur aucune des grandes questions de principes qui agitent l'opinion publique se contentant de dire qu'il dévoilera bientôt le programme électoral merveilleux de son Parti.

C'est avec scepticisme que nous attendons l'annonce de cette merveille!

SECOURS AUX MERES NECESSITEUSES

L'honorable René Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-Etre social a tenu sa promesse.

Il a fait adopter par l'Assemblée législative une loi qui augmente de \$85 à \$95 par mois l'allocation aux mères nécessiteuses et de \$10 à \$20 par mois l'allocation pour chaque enfant de la famille.

C'est une première étape de franchise!



NOUVEAU MOUVEMENT

Il nous fait plaisir d'annoncer l'ouverture officielle des activités d'un nouveau mouvement dont le succès dépend directement de l'appui qu'il recevra du public.

Ce mouvement est enregistré à la Cour Supérieure du comté de Terrebonne depuis le 23 mars 1966 sous le nom de "Le Club Joseph Clément Enrg." portant le No 11,724.

Raisons sociales du mouvement
Mouvement d'action naturaliste, hygiéniste, sportive, culturelle, religieuse, politique et économique.

Service bénévole d'entraide et de réhabilitation pour handicapés, service et organisation de loisirs répondant aux aspirations légitimes de ses membres.

Sans but lucratif.

Définition des objectifs

Le Club Joseph Clément Enrg. est une société de chrétiens faisant partie de toutes les classes sociales, ayant compris leur impuissance individuelle à résoudre les problèmes auxquels l'homme du vingtième siècle doit faire face.

Devant la menace communiste grandissante dans tous les pays du monde, les chrétiens doivent unir leurs efforts afin de conserver intègre leur Foi en Dieu, vivre les enseignements de l'Évangile, repousser l'athéisme, aider les non-croyants à recevoir la lumière de la Foi, trouver un point d'équilibre entre le puritanisme et le modernisme et réaliser les décisions

prises par le Concile oecuménique de Vatican II.

Un gouvernement est le reflet fidèle du peuple qu'il représente, aucun gouvernement sur terre ne pourra régler dans leur entier les problèmes d'ordre particulier, familial et social. Il n'est pas nécessaire de passer en revue tout ce qui marche à l'envers pour s'apercevoir que le Québec est en ébullition, il suffit de penser aux nombreuses grèves et aux scandales politiques de ces dernières années pour comprendre la tragédie que traverse actuellement notre patrie.

Notre jeunesse est abandonnée aux mains de certains agitateurs experts à la solde de certaines idéologies qui ne sont pas toujours chrétiennes. Si les adultes refusent de s'occuper de la jeunesse, d'autres le feront à notre place, nous n'aurons plus rien à dire le jour où nous serons à la merci de fonctionnaires pourris qui se chargent déjà d'accomplir, sans rougir, des fonctions relevant exclusivement des parents selon l'ordre naturel de la vie. L'heure est sonnée d'organiser les cadres d'un mouvement contre-révolutionnaire qui soit capable

de mettre au pas les politiciens malhonnêtes.

Nous ne voulons pas tenter d'englober tous les services déjà établis par des mouvements faisant un travail merveilleux. Nous voulons simplement établir un moyen de coordination entre les mouvements existants, afin de faciliter la tâche écrasante qu'ils doivent accomplir individuellement. Les mouvements qui accepteront de collaborer avec nous sont les bienvenus et ils ont tout à gagner s'ils sont vraiment chrétiens.

Sur le plan économique, notre mouvement doit opérer sur une base sociale, afin de permettre à chaque exécutif régional de prendre les mesures nécessaires pour protéger les petits commerces contre l'envahissement des monopoles étrangers. Nous créerons une agence publicitaire exclusivement au service des commerces indépendants ou des compagnies entièrement contrôlées par des Québécois, afin d'encourager nos commanditaires et de financer nos activités par nos propres moyens. Actuellement, nous créons aussi un fonds d'épargne, destiné à promouvoir l'établissement (suite à la page 4)

BUREAU ARMAND PARENT
ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.
Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements
236, ave Parent Téli.: 432-9733
SAINT-JEROME

ANDRE MARIEN A.D.B.A.
ARCHITECTE
7074 Chambord 274-4301 Montréal

FERNAND BOURASSA
Ingénieur-conseil -- Arpenteur-géomètre
531 boul. Bourassa Téli.: 438-2900
Réf.: 539 boul. Bourassa — Tél. 438-7337 — Saint-Jérôme

JEAN-CLAUDE PAQUIN, B.A. L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
597, RUE PRINCIPALE 562-2484-5
LACHUTE, Qué.

Téli. TA. 3-9535 ou TA. 3-9536 AVOCATS
Fauteux & Dorais André Fauteux, B.A., L.L.B.
Bernard Dorais, B.A., L.L.B.
Bureau ouvert tous les jours
Le soir : de 7 hres à 9 hres, les lundis, mercredis et vendredis
15, rue de l'Église Ste-Thérèse

ARPENTAGE, TRAVAUX PUBLICS ET MUNICIPAUX, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, STRUCTURE, CALCUL ÉLECTRONIQUE
GENDRON & LEFEBVRE
Arpenteurs-géomètres • Ingénieurs-conseils
1650 des Laurentides, Édifice G, Suite 200
Ville de Laval, P.Q. — 384-1260
7a rue du Bois Vert, Vaudreuil, P.Q. - 234-9931

DUHAIME, AUDY, VERREAU et ASSOCIES
INGENIEURS-CONSEILS
300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 438-4125

RAYMOND LEGAULT, B.A., LL.L.
NOTAIRE
236 rue Parent Suite 25 Téli.: Bureau: 438-2844
Résidence: 438-1861
ST-JEROME

Desjardins & Sauriol
INGENIEURS-CONSEILS
• Travaux publics • Bâtiments
• Travaux municipaux
400, boul. Labelle, Chomedey 681-9221

432-4243 432-4433
GERMAIN BOCK, c.r.
AVOCAT
190, ave. Parent, St-Jérôme
EDIFICE CAISSE POPULAIRE

Résidence: Saint-Janvier, cté de Terrebonne — Téli.: 435-7354
GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis Montréal Téli. CR. 8-2692

Paul-E. Talbot, O.D.
OPTOMETRISTE
Examen des yeux et prescription de verres
6741 rue St-Hubert Montréal
272-7616

Brosseau et Dussault
Comptables
Téli. 438-1201
336, rue Labelle - St-Jérôme
(En dessous de la Compagnie de Téléphone Bell)
PAUL BROSSAU, A.P.A., C.C.S., auditeur public accrédité
ANDRE L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

2 SALONS 2 MODERNES
Hervé Trudel & FILS
Directeur de funérailles
136 rue Labelle
400 rue Labelle
TEL.: 438-1234
ST-JEROME
Service d'ambulance privée

L'AVENIR DU NORD

toujours là

336, RUE LABELLE — 438-1350 — ST-JEROME

L'AVENIR DU NORD, mercredi le 13 avril 1966 -3

Bur. 432-9761 679 boul. Lajeunesse



A. A. L.
Métal Inc.
ACIER STRUCTURAL STEEL
ORNAMENTAL
Saint-Jérôme

Nomination



J.N.G. DUMAS

La Banque Royale du Canada a récemment annoncé la nomination de Monsieur J.N.G. Dumas au poste de gérant de leur succursale de Sainte-Thérèse. Monsieur Dumas remplacera Monsieur J.-L. Bertrand qui a été transféré au centre commercial Normandie à Montréal. Monsieur Bertrand a été le gérant de la succursale de Sainte-Thérèse depuis janvier 1954. Monsieur Dumas est entré au service de la Banque en 1949 à Saint-Sauveur, et depuis cette date a occupé divers postes à Montréal et Saint-Georges de Beauce, Québec et Sturgeon Falls, Ontario.

M. ACHILLE A. LABELLE, de Hull, anciennement de Saint-Jérôme, vient d'être nommé provisoirement chef de la Division des contrats du Service des ventes.

Il s'occupera principalement de la surveillance des tarifs et de leur application, ainsi que de la négociation et de l'administration des contrats.

Grève des professeurs à l'École de Métiers

A l'instar des 2,500 professeurs spécialisés à Québec, les vingt-deux professeurs attachés à l'école des métiers de St-Jérôme ont déclaré mardi matin une grève surprise, paralysant l'enseignement des deux cent vingt-cinq étudiants qui fréquentent l'institution.

Il semble que le directeur de l'école, Monsieur Jean Chaloux, et les étudiants n'aient été nullement au courant des décisions qui ont été prises la veille, soit le jour du lundi de Pâques, à une réunion d'urgence des professeurs

à Montréal. Le silence qui a suivi cette rencontre a été motivé par le désir des grévistes de ne pas voir à la dernière minute une injonction bloquer leurs intentions. C'est du moins ce qu'a prétendu, mardi après-midi, Monsieur Jacques Desnoyers, délégué régional des instituteurs de St-Jérôme, auprès de la S.P.E.C. Le président du syndicat local, Monsieur Gérard Poirier a établi de son côté que les professeurs suivront la routine habituelle à un arrêt de travail, c'est-à-dire, qu'il y aura des sessions d'étude et des lignes de piquetage.

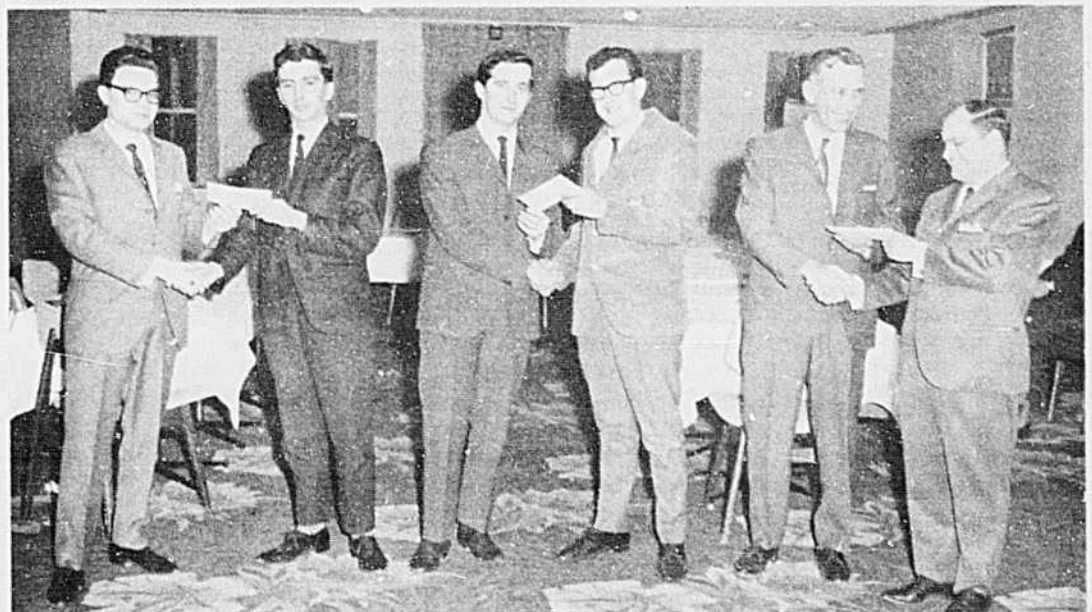
En ce qui concerne ces lignes de piquetage, en raison du chiffre nombreux des participants, elles ont été établies dès le début de la matinée vers l'heure du dîner et à la fin de l'après-midi.

Comme il était mentionné jusqu'ici dans les journaux, les revendications portent sur les normes que le ministère de l'Éducation voudrait instaurer sur les formules syndicales et, notamment, sur l'impuissance des professeurs à ce que l'on reconnaisse les droits auxquels ils disent avoir droit.

Le carnaval partage ses profits



La Jeune Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, qui a organisé le carnaval d'hiver de janvier, a procédé au partage des profits de l'organisation. Sur cette photo, dans l'ordre habituel M. Maurice Tassé, président de la Jeune Chambre, M. Julien Guindon, du C.A.D.L., Sa Majesté Raymonde Brouillette, Mlle Claire Lamarche, M. Pierre Hurtubise, et M. J.-A. Rochon, des Loisirs de Saint-Antoine.



Lors de la remise des chèques pour le partage financier des profits du carnaval, on remarquait M. Mario Beaulieu, trésorier du Carnaval, M. Jean-Marie Bossé, du Nouveau Club Laurentien, M. Paul Prud'homme, M. Jean-Pierre Perreault, du hockey mineur, M. Marcel Lalonde, des Gais Baladins et M. Georges Aubry, président du Carnaval. D'autres organisations ont reçu de l'argent. Ce sont : L'orchestre du carnaval, Les Mousquetaires, Les Fantaisistes Laurentiens, le C.A.D.L., Le Club de Ski Epervier, Mlle Monique St-Onge, et M. Jean Néron.

Remerciements pour sympathies

La famille de M. et Mme René Tourangeau remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu offrir des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de leur fils, M. Guy Tourangeau, survenu le 19 mars dernier.

PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES



EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

- * Mise au point
- * Peinture et déboussage
- * Service rapide

Tél.:
438-1203

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

Lefebvre
AUTOMOBILES LTEE

962, RUE LABELLE

ST-JEROME, P.Q.

l'éditorial

LA RADIO ET NOUS

"Le premier devoir de qui écoute la radio est un choix avisé des programmes... Le second devoir de l'auditeur est de faire connaître aux responsables des programmes ses légitimes désirs et ses justes obligations". Ce texte est tiré de la lettre encyclique Miranda prosus de sa sainteté Pie XII sur le cinéma, la radio et la télévision.

Notre propos d'aujourd'hui nous amène à vous parler de la radio. Le fait de pouvoir entendre d'autres hommes et suivre des événements lointains tout en demeurant chez soi, et participer à distance aux manifestations les plus variées de la vie sociale et culturelle, correspond à un profond désir de l'homme.

Quoiqu'en dise l'opinion populaire, la radio n'est pas en perte de vitesse face à la télévision. Depuis dix ans, il s'est vendu plus d'appareils de radio que de télévision. Le nombre des stations de radio s'est accru d'année en année, même pendant les années où la télé prenait son essor.

DEVOIRS D'UN POSTE

La loi de la radiodiffusion n'est pas la loi la plus précise. On sait que c'est un domaine qui relève du gouvernement fédéral pour le moment, et que les radiodiffuseurs ont pour mission d'informer et de divertir.

L'information se fait par un service de nouvelles et aussi avec des émissions éducatives. C'est-à-dire : forum, panel, conférence, tribune libre...

Le divertissement est l'objet d'une conception plus vaste. On divertit par l'art, la variété et aussi le sport. Il est facile de dégager tous les paliers du divertissement qu'un directeur de programmes doit couvrir, de par l'envergure de l'objet.

STATUT D'UN POSTE PRIVE

Il est connu que la loi créant Radio-Canada disait : assurer l'unité culturelle du Canada. Nous croyons que Radio-Canada remplit son rôle.

Le but de ce texte n'est pas non plus de verser dans les déboires des stations privées. Nous apportons nos commentaires, tout comme le veut notre devoir.

Le rapport Fowler sur la radiodiffusion (1965) dit ceci : La station de radio privée doit d'abord

et avant tout avoir un statut local. C'est-à-dire avoir son public local. Fowler dit encore : Les informations et les affaires publiques doivent avoir la primeur dans les stations de radio privées.

LE RIDICULE DU POSTE LOCAL

En information, le poste CKJL ne remplit pas son rôle, à notre avis. Nous trouvons anormal que la station locale ne possède même pas l'embryon d'un service de nouvelles. On sait ce qui se passe pour les nouvelles locales : à temps perdu, on découpe les nouvelles dans les hebdomadaires locaux ou dans La Presse ; et ensuite, un annonceur envoie "ça" sur le fil.

Nous avons le droit de nous plaindre. Et nous nous servons de ce droit. La population veut être informée et elle s'attend à être bien renseignée sur les nouvelles locales.

LES PROGRAMMES

Au poste de la belle musique dans les Laurentides, certains programmes sombrent dans la plus grande médiocrité, voire dans la niaiserie : (Votre façon de mémérer, Sous le ciel d'Acapulco, L'écho des montagnes). Nous ne voulons plus de reels westerns. Nous ne voulons plus de commérage. Nous ne voulons plus entendre chaque semaine les mêmes disques exotiques. La formule de ces émissions est usée plus qu'à la corde. Il est grand temps que ça change !

Ce que nous voulons, c'est du travail bien fait. Il est vrai que CKJL a hérité de l'équipement technique de l'arche de Noé, mais il y a sûrement moyen de faire du bon travail.

Nous attendons beaucoup de la radio. Chaque station est capable d'offrir tout l'éventail des avantages de la radio. En terminant, rappelons que Pie XII disait que la radio n'est pas un privilège, mais une responsabilité.

Yves ROCHON

L'HON. LEO CADIEUX POUR LA PEINE DE MORT



L'hon. Léo Cadieux,

député de Terrebonne aux Communes et ministre associé de la Défense dans le cabinet Pearson, l'honorable Léo Cadieux n'a pas craint de donner son opinion sur une question qui, pour quelques jours, a tenu le Canada en haleine : l'abolition ou le maintien de la peine capitale ?

La peine de mort ne sera pas abolie. Le vote a été de 143 voix pour le maintien de la peine capitale, et 112 pour son abolition. 51 députés du Québec ont voté contre l'abolition et 24 pour l'abolition.

M. Cadieux est l'un des cinq ministres qui ont voté pour le maintien de la peine capitale. Les quatre autres sont l'honora-

ble Lucien Cardin, ministre de la Justice ; l'honorable Judy Lamarch, secrétaire d'Etat ; l'honorable H. Robichaud, ministre des Pêcheries, et l'honorable John Turner (de Montréal), ministre sans portefeuille. Tous les autres membres du cabinet fédéral ont voté pour l'abolition.

Une rapide enquête menée dans la région nous permet de croire que notre population était en faveur du maintien de la peine capitale ; nos citoyens considèrent que c'est encore là le seul et drastique moyen d'enrayer la vague de crimes qui déferle sur notre pays.

Félicitations à M. Cadieux qui, sur une question du genre, n'a pas craint d'exprimer son opinion, même si elle ne cadrait pas avec celle de la majorité de ses collègues.

TRIBUNE...

(suite de la page 2)

sément d'industries nouvelles et d'aider les petites entreprises commerciales appartenant à nos membres sans distinction ethnique.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à 438-4010 ou écrivez à Le Club Joseph Clément Enrg., St-Jérôme, P. Qué.

Joseph Clément.

A St-Jérôme, en mai :

Ville Congrès national de la Jeunesse en marche

C'est à Saint-Jérôme, sous le patronage de S. Exc. Mgr Emilien Frenette, que se déroulera en mai prochain le VIIe Congrès national des Aumôniers et Responsables du mouvement de la J.E.M. L'ouverture du Congrès se fera à l'école normale des Soeurs de Sainte-Anne, le vendredi soir 20 mai, à 8 heures. Il se terminera le dimanche après dîner, le 22 mai. Plus de 200 prêtres et éducateurs (ices) se sont déjà inscrits. Ils viennent de presque tous les diocèses d'expression française. A l'heure actuelle, des délégués de 27 diocèses sont attendus par le comité d'accueil. Au programme, outre S. Exc. Mgr Frenette qui présidera une concélébration et prononcera l'homélie, signalons le P. Blondin Dubé, S.J., directeur national, M.M. les abbés Gilles Raymond (Saint-Jean), Fernand Dagenais et Jacques Grand'Maison (Saint-Jérôme), P. Jean-Paul Labelle, S.J. (Montréal), Mlle Marie Bouchard, permanente nationale, etc... Le thème du congrès : objectifs, pédagogie et spiritualité de la jeunesse en mar-



L'OPINION LIBRE

LES GREVES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

C'est une passe très périlleuse que vient de traverser heureusement notre province, grâce au savoir-faire édifiant de toutes les parties appelées à jouer un rôle, au cours de cet épisode mémorable de notre évolution provinciale.

Evidemment, ce sont le syndicalisme et le Gouvernement qui, portant les plus lourdes responsabilités, ont dû se creuser la tête davantage pour imaginer puis réaliser, ensemble, la meilleure solution possible à ce fouillis de problèmes sociaux, administratifs et professionnels qui traînaient depuis nombre de décennies.

X X X

On peut dire, à l'honneur de ces deux parties majeures, qu'elles se sont comportées en cette affaire avec une intelligence, un sens de leurs responsabilités respectives et une préoccupation du bien commun, qui ont rendu possible un acheminement heureux vers la formation d'un fonctionnarisme rationnellement structuré.

Nous ajoutons avec plaisir que l'Opposition officielle semble avoir résisté méritoirement à la tentation de faire de la démagogie électorale, en une circonstance facilement exploitable.

De leur côté, les organes d'opinion que nous avons pu observer jusqu'ici ont fait preuve de bon jugement et d'esprit civique, en exposant loyalement aux contribuables la version du Gouvernement et celle des chefs syndicaux qui, de part et d'autre, ont donné l'exemple d'une belle largeur de vues en même temps que de toute la mesure de fermeté compatible avec les inéluctables exigences de la politique de compromis qui s'impose.

Enfin, le public s'est montré lui aussi à la hauteur de la situation, en adoptant la même attitude sereine que ses journaux.

X X X

Pas encore complètement réglée, la question du fonctionnarisme est néanmoins en excellente voie. Evidemment, les inexpérimentés, les impétueux et les violents, qui désirent toujours régler les questions d'un coup sec, sans aucune collaboration avec le temps et sans aucun compromis temporaire, peuvent regretter de ne pas avoir emporté tout le morceau du premier coup. Toutefois, ils constateront, comme la grande majorité de leurs concitoyens, que le monde politique et le monde syndicaliste viennent de rendre au peuple de cette province un service immense, qui en rendra beaucoup d'autres possibles, avec le temps.

X X X

On vient donc de franchir un grand pas dans la voie de l'évolution provinciale accélérée, grâce au bon sens et à l'esprit progressif avec lesquels tous les participants à cette grande manoeuvre politico-sociale ont su garder leur tête.

Efforçons-nous de procéder toujours avec la même élévation de pensée, la même fermeté, le même courage et le même civisme.

Eugène L'HEUREUX.

che. Il y aura également un panel sur l'animation du mouvement dans les écoles, les paroisses et les diocèses. Il est bon de rappeler que la J.E.M. fait partie de la pastorale scolaire, en travaillant dans l'ordre caritatif, complément de la catéchèse qui oeuvre dans l'ordre prophétique.



L'AVENIR DU NORD

336, rue Labelle — C.P. 160 — Tél.: 438-1350

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Directeur : J.-Georges Dunnigan
 Rédacteur : Yves Rochon
 Rédacteur : Claude Brun
 Pages féminines : Georgette Dunnigan
 Collaboratrice : Marie-France
 Secrétaire : Simone Joly
 Rédacteur sportif : Marcel Guay
 Circulation : Robert Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Cie Ltee, et imprimé aux ateliers de l'imprimerie St-Jérôme Inc., 303 av. Parent, St-Jérôme, Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENTS :

\$3.00 pour un abonnement d'un an
 \$1.50 pour un abonnement de 6 mois
 \$1.00 pour un abonnement de 4 mois

REAL . . .

(suite de la page 1)

départ du conseiller en orientation Bordeleau. S'ils l'avaient fait, ils n'auraient pas été surpris de ce qu'on leur apprend aujourd'hui.

De même ils auraient pu s'interroger sur les motifs véritables de certains congédiements et certains déplacements de professeurs. Sans doute, ils auraient été à même de se rendre compte de l'influence néfaste, nous disons bien néfaste, de certaines autorités de communauté religieuse de Saint-Jérôme. Par exemple les étudiantes de l'école Mère Marie-Anne n'expliquaient-elles pas le départ de leur professeur Gilles Daigneault par l'antipathie déclarée de la directrice qui aurait affirmé "ne pas lui aimer la face".

Dans un autre cas, celui d'une institutrice en arts ménagers présentement à l'emploi de la régionale des Laurentides et dont le directeur Lafleur se loue présentement de ses services, renvoyée pour des motifs fort équivoques. N'avait-on pas dit alors que la jeune fille prêtait à scandale parce qu'elle sortait à ce moment avec un ami d'origine allemande et qu'on ne savait pas trop à quoi s'en tenir sur ses pratiques religieuses.

D'autres questions viennent aussi à l'esprit. Comme par exemple les cérémonies d'intronisation au Sacré-Coeur dans les écoles secondaires doivent-elles devenir une première préoccupation d'un directeur général des écoles pour en faire une activité dirigée dans le programme scolaire ?

Voilà à notre avis autant de questions qui pourraient fournir matière à une enquête à ces messieurs les Commissaires.

**SOIREE ANNUELLE**

N'oubliez pas, amateurs de pêche de la région des Laurentides, que c'est le 18 avril à 8 hres P.M. à l'Aréna de Saint-Jérôme qu'aura lieu la grande soirée annuelle de pêche organisée par l'Association de chasse et pêche des Laurentides.

Cette année tout le public est gracieusement invité, aucun droit d'entrée. Une grande piscine contenant 40 belles truites mouchetées sera installée et tous les membres de l'Association dont leurs noms seront tirés

au sort, auront l'avantage de pêcher dans cette piscine et de prendre une magnifique truite dont cinq seront primées par M. Lucien Foisy représentant Molson.

Venez voir cette attraction qui est des plus sensationnelle.

En plus cette année une grande exposition d'articles de camping, de chasse et de pêche sera présentée par la Maison Beau-lieu Sport de St-Jérôme. Venez constater et admirer tout l'équipement moderne que le campeur, le chasseur et le pêcheur peuvent se procurer afin de pratiquer leur sport favori.

Et pour compléter cette exposition, nous aurons une quan-

MESSAGE DU DEPUTE DE TERREBONNEà l'Assemblée Législative
Me DENIS HARDY

Lundi dernier, dans l'avant-midi, le député provincial a participé à une émission de CKJL au cours de laquelle il a répondu aux questions des auditrices relativement à différentes questions de politique provinciale. Dans l'après-midi, il a reçu un grand nombre d'électeurs à son bureau de Ste-Thérèse.

A Québec cette semaine pour une couple de jours, il rencontre demain soir les autorités municipales de Mont-Rolland. Par la suite, il fera du bureau à l'hôtel de ville de Ste-Adèle, à partir de 8:00 p.m. Samedi matin, il sera à son bureau de St-Jérôme à partir de 9:30 a.m.

Dimanche, il participera à un carrefour sur les élections des conseils d'écoles organisés par le comité diocésain de la J.E.C. Lundi, il sera à son bureau de Ste-Thérèse dans l'avant-midi, à partir de 9:30.

Bureau de St-Jérôme : 336 Labelle - Tél. : 438-7447.

Bureau de Ste-Thérèse : 3 est, Blainville - Tél. : 435-9494.

UNE ASSOCIATION.

(suite de la page 1)

nes élections, partie du nouveau comté de Terrebonne, qui comprendra aussi plusieurs municipalités du comté de L'Assomption. La balance du comté de Terrebonne, Saint-Jérôme inclus, appartiendra alors au comté de Labelle et ce dernier s'étendra jusqu'aux portes de Mont-Laurier.

Le député Hardy sera d'autant plus content de cette organisation qu'elle sera entièrement fédérale. Elle aura comme but de protéger les intérêts de la population qui demeure dans le sud du comté de Terrebonne. Si elle est fondée si rapidement, c'est qu'elle a l'intention bien arrêtée d'avoir droit au chapitre quand viendra le moment d'établir le chef-lieu du nouveau comté, de nommer le président des élections, etc. Comme le nouveau comté de Terrebonne s'étendra jusqu'à Répigny et que le député fédéral, M. Roland Comtois demeure à cet endroit, il faudra que ce dernier sache qu'il y a des libéraux dans le secteur de Sainte-Thérèse, dans le secteur de Terrebonne et dans le secteur de Rosemère.

Une assemblée préliminaire a été tenue; une autre suivra d'ici peu, et un Conseil d'administration sera constitué. L'honorable Lionel Bertrand a donné, à ce mouvement, non seulement sa bénédiction, mais il prendra une part active dans l'élaboration du programme et dans sa mise en plan.

(De "la Voix des Mille-Iles", de Sainte-Thérèse.)

tité de bateaux et de moteurs de toutes sortes, gracieuseté de la maison Roland Pauzé et Fils de Saint-Jérôme.

Durant la soirée, de magnifiques films de pêche seront présentés et de nombreux prix de présence seront tirés.

Amateurs de la vie au grand air, n'oubliez pas le rendez-vous à l'Aréna de Saint-Jérôme le 18 avril à 8 hres P.M. Entrée libre.

Fernand Lauzon,
Secrétaire**en attendant la verte**par
J.-GEO.
DUNNIGAN

Les concessionnaires General Motors du Canada ont vendu plus de voitures et de camions au cours du mois de mars qu'en aucun mois depuis l'établissement de la Société General Motors au Canada, selon une nouvelle communiquée par la compagnie aujourd'hui. Le total des ventes du mois de mars s'élève à 40,747 voitures et camions de type nord-américain, soit un gain de 1,357 véhicules par rapport au record mensuel précédent, établi en avril 1965.

Les ventes de voitures de tourisme durant le mois de mars se sont élevées à 34,187 à rapprocher de 31,972 en mars 1965, et 33,429 en avril 1965, le mois record précédent. Les ventes de camions s'établissaient à 6,560 contre 5,690 en mars l'an dernier et 5,961 en avril 1965.

C'est définitif, nous aurons des élections au provincial cette année. On dit même que ce serait durant le mois de juin. Parlant d'élections, n'oublions pas qu'en novembre nous aurons des élections générales au municipal. Déjà on commence à "tâter" le terrain... Souhaitons que des hommes d'affaires compétents, et nous en avons à Saint-Jérôme, relèveront les manches pour venir mettre un peu d'ordre dans nos affaires municipales. Dieu sait comment nous avons besoin de bons hommes! Le temps n'est peut-être pas loin où l'on verra des municipalités comme Saint-Jérôme avoir un maire à plein temps; un maire qui pourrait s'occuper exclusivement des affaires des citoyens. Cela ne serait pas un luxe que d'avoir un homme qui s'occuperait d'administrer les bien publics et de surveiller tout. Qu'en pensez-vous ?

Tél. 432-9707

BETON PREPARE
UNE INDUSTRIE DE SAINT-JEROME

Marcel Lalonde,
gérant

rue de Martigny

Une équipe de fonctionnaires du gouvernement provincial se prépare à visiter et à écouter attentivement les marchands sur la question épineuse des heures d'ouverture et de fermeture des magasins.

A cet effet, ce comité d'étude formé récemment par le gouvernement tiendra des assemblées publiques dans sept villes de la province. Nous ne pouvons vous dire exactement où, mais les organismes commerciaux de Saint-Jérôme devraient s'en informer afin de préparer un mémoire. Il est grand temps de mettre de l'ordre dans ce domaine.

La construction va bon train à Saint-Jérôme. La valeur des permis de construction au début du mois se chiffrait à \$1,031,451. Il faut cependant dire que le centre d'apprentissage vaut à lui seul près d'un demi million, et la pharmacie Blais, \$125,000. Et dire que l'on parle de grèves chez les ouvriers de la construction! Espérons que cette dispute se réglera avantageusement pour les parties concernées.

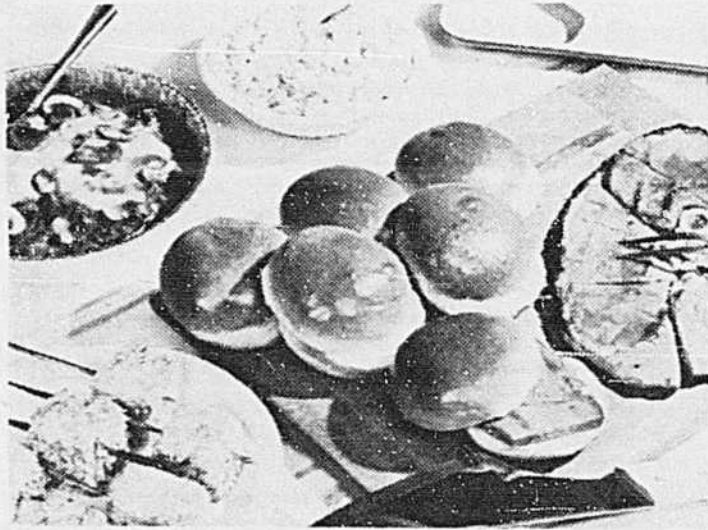
Une rumeur veut qu'une requête circule dans la paroisse Saint-Pierre. Les paroissiens auraient l'intention de garder l'école Mgr-Frenette pour leurs besoins et non pour l'enfance exceptionnelle.



M. Denis Hardy, député de Terrebonne et adjoint parlementaire du ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, était le conférencier invité au souper mixte de la Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe, dimanche au Grand-Hôtel. Dans l'ordre: MM. Grégoire Girard, président de la Chambre; Denis Hardy, député de Terrebonne; l'honorable René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics et Charles-Léon Lussier, représentant des autorités municipales.

Le monde féminin

VIVEMENT ! NETTOYONS LE GRIL APRES SON LONG SOMMEIL DE L'HIVER !



On n'imagine pas un repas barbecue ou un pique-nique aux hamburgers sans les petits pains qui les caractérisent. On les vend partout. Ce produit des Boulangers du Canada est le support parfait des viandes assaisonnées, de la volaille ou du poisson, de même que des sauces corsées dont on les accompagne ordinairement. Soyez la première du quartier à ramener le grill au jardin, et les joyeux repas en plein air.

Pour fêter le retour de la belle saison, pourquoi ne serviriez-vous pas du jambon à la braise, des Champignons à l'italienne et une Salade de chou apprêtée avec une piquante vinaigrette maison ? On ne tarira pas d'éloges sur vos talents culinaires et votre art de vivre. Remercions aussi le demi-million de citoyens d'origine italienne qui, par quantité de mets nouveaux, a enrichi la cuisine canadienne.

Comme dessert, offrez des petits Gâteaux ananas-et-coco dorés eux aussi à la braise, et servis chauds.

PETITS PAINS AU JAMBON BARBECUE

- 1½ c. à soupe de moutarde préparée
- ¼ de tasse de cassonade
- ¼ de tasse de jus d'ananas
- 1 c. à thé de raifort mariné
- 1 lb de jambon pré-cuit de ¾ de pouce d'épaisseur
- 6 petits pains à hamburgers, fendus par la moitié

Mélanger la moutarde, la cassonade, le jus d'ananas et le raifort. Faire macérer le jambon dans cette marinade au moins deux heures. Griller le jambon sur les braises jusqu'à ce qu'il soit bien doré des deux côtés. Couper en six morceaux et servir dans les petits pains réchauffés.

QUANTITE : 6 petits pains au jambon barbecue.

LIBERTE CHRETIENNE

C'est le cas de dire que l'idée de liberté est dans le vent. Les trémoussants en profitent pour s'autoriser toutes sortes de comportements pas très chrétiens. Il serait certainement à propos de faire une mise au point salutaire à ce sujet. Voici donc une déclaration de quelqu'un qui n'est pas le premier venu en matière de vérité chrétienne. Il s'agit de Paul de Tarse, choisi par le Christ pour annoncer la vérité au monde des Gentils. Nous sommes tous de ce monde-là au Québec. Il est d'un intérêt suprême pour chacun de nous de nous rappeler ce que saint Paul déclare au sujet de la liberté chrétienne. Sans cela, il y a grand risque que le vent d'égarement soufflant actuellement emporte certains de nos chrétiens loin de la voie de leur salut.

"Mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, ne faites pas de cette liberté un prétexte pour vivre selon la chair, mais rendez-vous, par la charité, serviteurs les uns des autres. Car toute la loi est contenue dans un seul mot : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Mais si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne soyez détruits les uns par les autres.

Je dis donc : marchez selon l'esprit et vous n'accomplirez

pas les convoitises de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair ; ils sont opposés l'un à l'autre, de telle sorte que vous ne faites pas ce que vous voudriez. Mais si vous êtes conduits par l'esprit, vous n'êtes plus sous la loi. Or, les oeuvres de la chair sont manifestes ; ce sont la fornication, l'impudicité, le libertinage, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les emportements, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, les meurtres, l'ivrognerie, les excès de table, et autres choses semblables. Je vous préviens, comme je l'ai déjà fait, que ceux qui commettent de telles choses n'obtiendront pas le royaume de Dieu. Les fruits de l'Esprit, au contraire, c'est la charité, la joie, la paix, la patience, la mansuetude, la bonté, la magnanimité, la douceur, la fidélité, la modestie, la tempérance, la chasteté. Contre de pareils fruits, il n'y a pas de loi. Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses désirs. Si nous vivons par l'esprit, marchons aussi par l'esprit. Ne cherchons pas une vaine gloire, en nous provoquant les uns les autres, en nous portant mutuellement envie". (Ga. V, 13-25).

Georges Bergeron.

La femme peut-elle s'épanouir au foyer ?

Pour le mois d'avril, les foyers Notre-Dame ramènent un sujet fort discuté de nos jours : l'épanouissement de la femme à l'intérieur de son foyer. Cet épanouissement est-il encore possible de nos jours. En effet, plus encore que la révolution industrielle, la révélation d'un plus large champ d'action a donné une nouvelle orientation à toutes les activités féminines.

C'est madame MARIE-BERTHE LEFEBVRE qui viendra nous entretenir de ce sujet. Elle a intitulé sa conférence : "LA FEMME PEUT-ELLE S'EPANOUIR AU FOYER ?"

Madame Lefebvre a fait ses études secondaires à Montréal et par la suite a travaillé durant trois ans comme permanente à la J.E.C. de Montréal. Mariée et mère de cinq enfants, elle a suivi des cours sur la psychologie de l'enfant et, en collaboration avec les Dominicains de l'Ecole de Pastorale, a travaillé à l'élaboration de la nouvelle catéchèse des adultes. Prise par sa famille, elle n'en continue pas moins de s'intéresser vivement aux questions féminines. Depuis deux ans, elle fait partie d'une équipe de recherche sur l'évolution de la femme. L'exposé de la conférence sera suivi d'échanges d'idées.

Tous les couples sont cordialement invités à cette soirée qui aura lieu à 8 heures et quinze du soir, à l'Institut Familial de Saint-Jérôme, le 19 avril prochain. La réunion se terminera par la messe et le goûter habituels.

Le mariage en perspective :

Je prévois me marier dans un avenir rapproché. Je me fiancerai dans quelques semaines, c'est donc dire que j'ai l'intention de me marier.

Je trouve que le mariage, c'est sérieux. Comment vais-je faire pour m'y préparer ? J'ai demandé conseil à ma future fiancée, à savoir de quelle façon nous entendons procéder pour entreprendre une vie d'amour à deux.

Comme collaborateurs à l'oeuvre d'amour, certaines questions surgiront dans nos têtes : Combien d'enfants aurons-nous ? L'éducation que nous leur procurerons ? Moi, la mère de ces enfants, vais-je continuer à travailler après notre mariage ? Devons-nous établir notre budget pour régulariser nos dépenses ? Notre amour deviendra-t-il un amour conjugal véritable ?

Autant de questions que nous penserons, autant de questions nous pourrions poser aux animateurs des cours de Préparation au Mariage. C'est donc le moment propice qui s'ouvre à nous, afin de nous inscrire aux cours que le Service de Préparation au Mariage nous offre.

Propos féminins

Georgette Dunnigan



Printemps est, pour plusieurs lectrices, synonyme de grand ménage, de changement dans le foyer, de décorations nouvelles pour telle ou telle pièce de la maison. Printemps est associé avec un grand branle-bas ménager. On vide tout, placards, boîtes, on frotte, on est bien décidée à se défaire des choses qu'on gardait depuis si longtemps, puis, vous admettez en souriant que très souvent, toutes ces vieilles choses retournent dans les boîtes différentes peut-être, mais finissent par aboutir encore une fois dans le placard pour une autre année.

Avez-vous songé à l'utilité vraiment réelle de tout ce que vous gardez d'année en année. Plus souvent qu'autrement, ce sont des choses encore très bonnes, mais que vous conservez au cas de besoin. Mais quand le besoin se fait sentir, vous avez oublié ou vous voulez tout simplement faire neuf. La lampe que vous gardiez reste sur la tablette et vous en achetez une nouvelle, à la dernière mode des décorateurs. Le manteau que vous vouliez utiliser pour votre petite est trop foncé... N'ai-je pas raison qu'on est portée à tout garder, ou du moins à trop garder pour rien.

On lisait dans les journaux de la semaine dernière une suggestion très touchante. L'argent économisé par le jeûne du Vendredi Saint serait très utile pour soulager la famine dans de nombreux pays sous-développés. Avez-vous songé qu'avec tout ce que vous gardez au cas... vous privez une famille dans le besoin. Ouvrez les yeux, et vous découvrirez combien vous pourriez aider de gens, de vos frères, avec tout ce que vous cachez dans vos armoires.

Je sais que quelques-unes diront qu'elles pourront toujours le donner aux pauvres plus tard... N'attendez donc pas que votre pain soit trop sec pour le donner. Soyez charitables non seulement en vous débarrassant de vos vieilleries. Donnez avec votre coeur, en songeant à ce que le Christ a dit : "Ce que vous donnez au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous le donnez." Avant de faire la charité, méditez cette parole et donnez avec amour, non pas un amour de façade, mais un amour vraiment chrétien. Donnez-vous la peine de voir en votre voisin pauvre un semblable et vous comprendrez comment la charité souriante et sincère peut faire chaud au coeur. C'est le rayon de soleil qui éclairera une journée triste. Et plus vous aurez aidé à rendre quelqu'un heureux, plus vous serez heureuses vous-mêmes.

et qui débiteront le 17 avril prochain.

STE-THERESE: Paroisse Sacré-Coeur.

ST-JEROME: Paroisse Ste-Paule.

Service de Préparation au Mariage.



Si votre crédit est bon chez HFC il est bon d'un océan à l'autre

| Montant du prêt | Plans de remboursement mensuel | | | | |
|-----------------|--------------------------------|---------|---------|---------|---------|
| | 36 mois | 30 mois | 24 mois | 20 mois | 12 mois |
| \$ 100 | \$ 3.00 | \$ 3.75 | \$ 4.50 | \$ 6.12 | \$ 9.46 |
| 300 | 8.99 | 11.25 | 13.50 | 18.35 | 28.37 |
| 550 | 15.99 | 19.79 | 23.73 | 32.86 | 51.24 |
| 750 | 21.99 | 27.38 | 31.65 | 44.13 | 69.21 |
| 1000 | 29.99 | 36.45 | 42.77 | 58.11 | 91.56 |
| 1600 | 45.72 | 55.72 | 64.36 | 85.11 | 128.37 |
| 2000 | 57.15 | 69.15 | 79.20 | 106.11 | 158.37 |
| 2200 | 62.36 | 75.36 | 86.40 | 116.11 | 171.56 |
| 2500 | 70.18 | 84.18 | 96.00 | 129.11 | 193.56 |

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêt, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Si votre crédit est établi dans un bureau HFC, vous pouvez obtenir de l'argent dans n'importe quel bureau HFC au Canada et aux Etats-Unis. Une bonne raison d'emprunter de HFC.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts aux taux réduits de groupe

HOUSEHOLD FINANCE

ST-JEROME

319, rue St-Georges — Téléphone GE 2-9725

(La Plaza 321, Voisin du Théâtre Rex)

Demandez nos heures d'ouverture le soir



COCKTAIL A LA JEROMIENNE...

servi par
MARIE-FRANCE

CLOTURE DES ACTIVITES

La Ligue de quilles Populaire mixte terminait récemment ses activités et c'est à l'équipe "Laurentide" que revient l'honneur d'avoir remporté le championnat. Les heureux gagnants sont : Jacques Giroux, Léo Raymond, Gyslain Richer, Monique Boivin, Georgette Boivin et Rollande Brunet... Les couche-tard : Eugène Lalonde, Maurice Payer, Claude Barreault et Jeannette Quenneville s'en sont donné, paraît-il, à cœur joie jusqu'aux petites heures du matin, tout au cours de la saison. Ces activités de part et d'autre seront couronnées par un joyeux "party" qui aura lieu le 23 avril à l'hôtel Lapointe de St-Jérôme. Les membres et leurs amis sont cordialement invités à cette soirée, à l'issue de laquelle on procédera à la remise des trophées.

BIENVENUE AUX NOUVELLES AUXILIAIRES

Les officières de l'Aire Laurentienne souhaitent la bienvenue aux nouvelles auxiliaires qui furent initiées dimanche le 3 avril dernier et qui sont en l'occurrence Mme Marie-Paule Martin et Mme Madeleine Beauchamp de St-Jérôme, ainsi que Mme Micheline Dufort de New-Glasgow. Un cordial merci est également adressé à Mme Jeanne Brulé, pour le succulent goûter qu'elle a servi à la fin de cette réception.

PARTIE DE CARTES MONSTRE

Une partie de cartes monstre, sous le patronage de l'Ordre Fraternel des Aigles de l'Aire Laurentienne, aura lieu mardi le 26 avril à 7h. 30 p.m., au Centre diocésain de St-Jérôme. De nombreux prix de tables seront attribués, ainsi que plusieurs prix de présence, dont un magnifique mobilier de chambre à coucher d'une valeur de \$175.00 qui est présentement en montre chez Hajaly Frères rue St-Georges. Toute la population est cordialement invitée à y assister.

COMPLAINTE PRENOCTURNE

Saviez-vous qu'après avoir passé des nuits entières à prendre la température des pieds de sa femme, Charles Windham, professeur de physiologie de l'université de Johannesburg, a définitivement et scientifiquement établi que les pieds de la femme ont normalement une température plus basse de trois degrés que celle des pieds de l'homme? C'est sans doute ce qu'il fallait démontrer, car depuis des siècles, les hommes chantent sans cesse cette complainte prénocturne : "Toi et tes pieds froids"...

DE CI... DE ÇA...

Un jour, on a baptisé ce petit bout de rue "PLACE DU MARCHE"... on l'appelle encore ainsi, mais n'aurait-il pas lieu de changer son nom, puisqu'il n'existe plus de marché à cet endroit depuis déjà quelques années?... Pourquoi ne pas lui donner le nom du propriétaire du magnifique édifice qui aura bientôt pignon au coin de cette rue?... M. Hector Blais ne s'opposerait sans doute pas à ce que son nom passe à l'histoire!...

Merci pour les bons vœux reçus à l'occasion de mon anniversaire... y compris ceux de notre "enfant de cœur" à qui je pardonne facilement cette petite indiscretion...

Une "TASSE A MOUSTACHE", qu'est-ce que c'est?... vous le sauriez, si tout comme moi, vous aviez visité l'exposition d'objets antiques, tenue récemment à l'hôtel Lapointe...

Il paraît que l'on peut obtenir du jus de citron très clair, sans pour cela se servir d'un presse-citron. Il suffirait de transpercer le citron d'un pôle à l'autre avec une grosse aiguille à tricoter. Retirez l'aiguille et pressez ensuite le citron avec la main... le jus sortira abondant et sans pulpe...

Croyez bien, mesdames, que si vous cultivez le sourire avec sagesse et persévérance, il finira par s'acclimater sur vos lèvres et portera des fleurs toujours renouvelées. Vous vivrez alors dans une paix délicieuse, et vous attirerez à vous par le charme de votre commerce.

Sa dextérité au marteau le mène à l'Institut Leclerc

SAINT-JEROME — La requête de Pierre Thibeau n'a pas semblé étonner outre mesure le juge Gérard Laganière, pour qu'on le dirige vers l'Institut Leclerc où, selon son désir, il a l'intention d'apprendre un métier. Il est vrai que l'accusé, âgé de 29 ans et domicilié à 5932 rue Hochelaga, à Montréal, avait déjà manifesté une certaine dextérité dans l'emploi des outils de menuisier.

Le 26 février, Thibeau a asséné deux coups de marteau à la tête d'un aubergiste de Val-David, pour lui voler une somme de \$66.80. M. Gérard Paquin avait dû se rendre à l'hôpital pour se faire panser. Thibeau s'est reconnu l'auteur de cette agression.

Devant de si manifestes intentions de réhabilitation, le juge Laganière s'est rendu à sa demande et l'a condamné à deux ans d'emprisonnement, période nécessaire pour apprendre un métier.

Alliance Française de Sainte-Thérèse

Monsieur Robert Garry clôturera la saison 1965-1966 de l'Alliance Française de Sainte-Thérèse.

Monsieur Garry, professeur de géographie à l'Université de Montréal, présentera une conférence sur la "Chine d'autrefois et la Chine d'aujourd'hui". Il complètera son exposé avec des diapositives qu'il commentera.

Au moment où la Chine est sur la sellette, cette conférence offre beaucoup d'intérêt. Donc à lundi soir, 8 heures 30, 18 avril, au Séminaire de Sainte-Thérèse.

VENTE A 1 SOU

Rexall

DU 14 AU 23 AVRIL

Pharmacie R. Prud'homme

313, rue Labelle

438-3558

livraison gratuite

INSTITUT ALIE

2650 est, Sherbrooke, Montréal
527-3631

COURS PAR CORRESPONDANCE

SCIENTIFIQUE
8e à 11e

GENERAL
8e à 11e

COMMERCIAL
10e à 12e

CONVERSATION ANGLAISE
COURS PRIMAIRE POUR ADULTES
MATIERES SEPARÉES
à tous les niveaux

Prospectus gratuit s'il vous plaît

NOM

ADRESSE

TELEPHONE

Des cinq sens au bon sens

A VUE D'OEIL on ne s'aperçoit pas facilement du soin que l'industrie des pâtes et papiers apporte à la protection de la forêt. Or, cette industrie a pour principe de conserver et d'aménager la forêt avec précaution afin que les arbres se reproduisent à perpétuité. Le bon sens prime dans cette planification forestière.

Notre industrie convertit les arbres en pâtes, cartons, rayonne, cellophane, alcools, acides, matériaux de construction et quantité d'autres produits dont la vente stimule la prospérité de toute la population.

CONSEIL DES PRODUCTEURS DE PÂTES ET PAPIERS DU QUÉBEC

500 est, Grande Allée, Québec

Paul-E. Lachance, Ing. F., Ph. D.,
Président

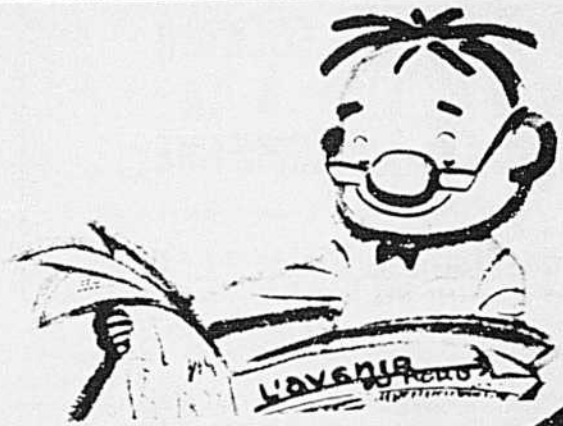


Les petites annonces de "L'Avenir" coûtent peu et apportent des résultats rapides.

Economisez du temps et de l'argent; placez vos petites annonces, au bureau, par téléphone ou par la poste.

Annonce régulière (20 mots) \$0.75
3 semaines pour \$2.00
Répétitions \$0.65

BUREAU: 336 LABELLE, TEL.: 438-1350, ST-JEROME
(ou voyez le représentant de votre localité)



Hommes demandés

Gagnez de l'argent durant vos loisirs. Gros profit. Vendez les fameux Produits Rawleigh, nécessités de tous les jours. Ecrivez Rawleigh, Dépt. D-605-CC, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal.

VENDEURS AGRESSIFS, AMBITIEUX, pour servir clientèle établie. Générale commission, boni, période d'essai, spéciaux, etc. Détails: PAMILEX, 1800 Delormier, Montréal, Qué.

LAVAGE DE VITRES JEROMIEN, Ferais ménages, planchers, dans maisons privées, locaux commerciaux. S'adresser à Lavage de vitres Jérôme, 294 rue Sainte-Lucie, 438-8759. 4 mai

A VENDRE AUTO DE SPORT

Marque et spécifications: MG-Midget 1965, 13,000 milles seulement, jamais malmenée, découpable, ceintures de sécurité, chauffage-bloc, feux arrière (back-up lights), excellente condition, deux pneus supp. Propriétaire: professeur marié. Appelez entre 5 et 7 heures p.m.

229-4624

A VENDRE

Monarch 1961, Sedan, V-8, automatique, gris, très propre, en bonne condition

S'adresser à Tél.: 438-8401

REPRISES de FINANCE

Lessiveuses — Réfrigérateurs — Mobiliers de cuisine
— Mobiliers de salon — Machines à coudre
Ménages complets dans certains cas

S'adresser à

GEORGES LAVARIERE

615, avenue Parent

Saint-Jérôme

(Ind.)



SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE COURS CLASSIQUE COMPLET

POUR LES GARCONS

- Admission en éléments latins (8e classique)
- après une 7e année ou une 6e année
- examens d'entrée obligatoires: prendre rendez-vous

COURS COLLEGIAL

(BELLES-LETTRES A PHILOSOPHIE)

POUR GARCONS ET FILLES

- Admission en belles-lettres
- après la versification
- Admission en belles-lettres spéciale (avec ou sans latin)
- après la 11e scientifique

BUREAU DES ADMISSIONS - 435-3695

Bureaux à louer

A LOUER
Bureaux à louer, centre commercial, chauffés, situés Edifice Tailion, 202 rue St-Georges, Tél. GE. 2-4335.

Logements à louer

Appartement meublé avec chambre de bain individuelle. Située à 740 rue Laviolette. S'ad. à 432-4762 ou soir, 438-7888. (Ind.)

Logement, 4 pièces, bas, situé rue Melançon. Libre 1er octobre. \$65.00 par mois. S'adresser à 438-7519. (Ind.)

Logement chauffé, libre immédiatement. Haut, 5 pièces modernes. Quartier résidentiel. Visible après 4 hres. S'ad.: 438-8850. (23-30-6)

Logement, 5 pièces, chambre de bain, garage, libre 1er mai, situé Village Ste-Sophie, face à l'école Moreau. S'adresser au tel.: 432-4847. 6-13

MAISON A LOUER

Maison seul, avec 220. Garage compris. Cour pavé. Prix \$40. par mois. S'adresser le soir à 432-7093.

Bas, avec garage, système de chauffage à eau chaude. S'adresser à 273 Melançon. Aucun renseignement par téléphone.

Terrains à vendre.

Beau grand terrain à vendre, situé à St-Antoine-des-Laurentides. S'adresser tél. 438-2957. (19-26-2P)

A VENDRE

Corvaix Monza, 1961, automatique, tout équipé, pneus neufs, très propre. \$875.00. Téléphonez après 4 h 30 p.m. à 227-3011. (L)

A VENDRE — Machine à laver. Très bon état. \$20.00. 8-6751.

PELERINAGE

Invitation toute spéciale à tous ceux qui aimeraient aller prier la Vierge du Cap pour toutes nos mamans. Le départ s'effectuera du centre diocésain rue Parent, le 7 mai à 9.00 hres a.m.

2.00 p.m. Début des prières,
5.00 p.m. souper,
7.00 p.m. chapelet irradié —
Salut St-Sacrement.

8.30 p.m. messe — communion et procession aux flambeaux.

Pour tout renseignement et réservations de billets, s'adresser le plus tôt possible à Aurore Légaré, 296 du Palais, tél. 38-3926.

GERANTS

A cause de notre programme d'expansion, nous recherchons bons vendeurs à domicile pour devenir gérants de secteurs. Très bonne commission, bons secteurs disponibles. Position d'avenir.

JITO, Dépt. MP,

5130 St-Hubert, Montréal

11 APL

Ministère des Travaux publics

SOUSSIONS

DES SOUSSIONS CACHETEES, adressées au Gérant du Bureau, ministère des Travaux publics, 1631 avenue Delormier, Montréal 24, P.Q.

et portant la mention: "SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE REGLEMENTAIRE SP8, VAL-MORIN, P.Q." seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le mercredi 27 avril 1966.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: l'Architecte régional, Division Construction des Edifices, 1631 avenue Delormier, Montréal 24, P. Q., et on peut les consulter au bureau de poste de Val-Morin, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotrel,
Gérant du Bureau

SOIREE DE PRIERES

Le Mouvement laïc du Rosaire Apostolique organise des soirées de prières, mardi le 19 avril à 8.00 p.m. chez Mme Jean-Baptiste Sigouin, situé au Jar-

din St-Antoine, mercredi le 20 avril à 8.00 p.m., chez M. et Mme Lucien Piché, 216 Lorrain.

Responsables: Mme Edouard Trudel; Mme Lucien Piché, tél.: 438-6770.

Invitation à tous.

SAVARIA & FILS LTEE

438-1255 — 438-3555 Irving

245 Scott

801 St-Georges

Automobiles usagées à 801 St-Georges, St-Jérôme

| | | |
|-------|------|--|
| 1268A | 1965 | CHEVROLET Impala, V8, H-top |
| 1297A | 1964 | CHEVROLET Bélair, 4 portes, auto., 6 cyl. |
| 1369A | 1964 | CHRYSLER Windsor, 4 portes, H-Top |
| 1290A | 1964 | MERCURY V8, 2 portes, sedan |
| 1248B | 1964 | VOLKS, 2 portes |
| 1206B | 1964 | PONTIAC, sedan, 4 portes, 8 cyl., auto. |
| 1216A | 1964 | CHEVROLET, 4 portes, sedan, Bélair |
| 1322A | 1964 | VALIANT, coach, 6 cyl., V-100, sedan, 2 portes. |
| 1242A | 1963 | CHEVROLET, 8 cyl., Impala, 2 portes, H-top. |
| 1318A | 1963 | CHRYSLER Saratoga, auto., 4 portes, H-top, P-S, P-B, 300 |
| 1254A | 1963 | CHRYSLER Saratoga, 4 portes, H-top, radio |
| 1319A | 1963 | CHRYSLER N.Y., 4 portes, H-top, radio |
| 1346A | 1962 | FORD Fairlane, 4 portes, sedan, 6 cyl., standard |
| 1272B | 1962 | OLDSMOBILE Super 88, 2 portes, H-top |
| 1138B | 1962 | STUDEBAKER Lark, Station |
| 1030B | 1961 | CHEVROLET, 6 cyl., 2 portes, auto. |
| 1364A | 1961 | CHEVROLET, 6 cyl., Impala, 2 portes, H-top |
| 1261B | 1961 | CHRYSLER Windsor, 4 portes, auto., radio, P-B, P-S. |
| 1291A | 1961 | VAUXHALL S., 4 portes, Victor, 4 cyl. |
| 1342A | 1961 | VOLKS, de luxe |
| 1311A | 1960 | CHEVROLET V8, P-S, P-B, radio, Impala conv. |
| 1298B | 1960 | VOLKS |
| 1340B | 1960 | PLYMOUTH, 6 cyl., 4 portes, Sedan, Belvédère |
| 1289A | 1960 | VOLKS |
| 1334B | 1960 | DODGE, 4 portes, sedan, 6 cyl. |
| 1209A | 1959 | FORD, 6 cyl., 4 portes, sedan, auto. |
| 1017D | 1959 | VAUXHALL, Sedan |
| 1212B | 1958 | CHEVROLET, Coach, 6 cyl., Standard |
| 1090B | 1957 | PONTIAC, Sedan, V8 |
| 1084C | 1957 | PONTIAC, 4 portes, sedan, Standard |
| 1269A | 1957 | PONTIAC, 4 portes, sedan, 6 cyl. |

EN MONTRE A LA STATION IRVING, RTE 11 BOUL. LABELLE, VILLAGE LAFONTAINE

Automobiles et camions usagés

| | | |
|-------|------|---|
| 1350A | 1963 | DODGE, Station, auto. |
| 1250A | 1963 | VOLKS, coupé, 1500, radio |
| 1318A | 1963 | CHRYSLER, 4 portes, H-top, Saratoga, auto., P-B, P-S. |
| 6007A | 1962 | VOLKS, Custom, coach |
| 20— | 1961 | CHRYSLER, Station-Wagon, Windsor, P-B, P-S. |
| 1334B | 1960 | DODGE, 4 portes, sedan, 6 cyl. |
| 1340B | 1960 | PLYMOUTH, 4 portes, sedan, 6 cyl. |
| 1026B | 1959 | CHRYSLER, 4 portes, P-B, P-S, H-top, Windsor |
| 356C | 1959 | SIMCA |
| | 1957 | IMPERIAL, H-top, 2 portes, radio. |
| 1349B | 1966 | FARGO, Pick-up, 1/2 tonne, 2000 |
| 581B | 1965 | INTERNATIONAL 1800, Load Star |
| 594A | 1963 | FORD, Econoline, 6 cyl. |
| 670A | 1962 | VOLKS, Window Van |
| | 1962 | FORD Mercury, 4 tonnes, avec chargeur à neige et contrat d'un an. |
| | 1961 | JEEP, Pick-up, 6 cyl. |
| 656A | 1961 | CHEVROLET Corvaix, Bus |
| 648A | 1959 | FORD 500, Châssis et Cab, 6 cyl. |
| 661A | 1959 | INT. Pick-up, 1/2 tonne |
| 572A | 1957 | G.M.C. 9600, V8, acier dompeuse, 5 vitesses, diff. 2 vit. |
| 561C | 1956 | INTERNATIONAL 180, 6 roues (boite) |
| 606A | 1956 | FARGO, V8, Tracteur, 4 tonnes |
| 1089B | 1963 | Bull-case Terratrax, avec niveleuse, Pelle Insley Bachoe. |

SAVARIA & FILS LTEE

Dépositaire Chrysler, Dodge, Plymouth Camions Dodge et Fargo

Chronique Municipale

(Y.R.) — Lundi étant fête légale, le Conseil municipal de Saint-Jérôme avait reporté sa séance à mardi soir.

ENGAGEMENT DE M. J.-W. LEFEBVRE A TITRE D'AGENT DES RELATIONS EXTERIEURES

M. Lefebvre, ayant cessé d'être à l'emploi de la Cité depuis le premier avril, le Conseil a décidé de l'engager, avec le même salaire et les mêmes conditions, à titre d'agent des relations extérieures. M. Lefebvre verra à promouvoir la Cité lors de l'Expo '67.

ACHAT DE PASSES POUR L'EXPO

Le Conseil a décidé d'acheter 10 passes pour l'Expo '67. Ces passes serviront pour les membres du Conseil. Ils seront également à la disposition des visiteurs de marque.

PARADE POUR LA FIESTA

Le Conseil participera en fin de semaine à une parade dans les rues de Saint-Jérôme. Cette parade annoncera que bientôt, soit le 8 mai, il y aura une "fiesta d'orchestres" à Saint-Jérôme. On prévoit pour cette fiesta, une foule monstre.

M. LUCIEN GAUSSIRAND DEVIENT

PRESIDENT DE L'UNION DES EMPLOYES EXTERIEURS DE SAINT-JEROME

L'Union des employés extérieurs de la cité de Saint-Jérôme a procédé récemment à l'élection de son nouveau Conseil pour la prochaine année. C'est M. Lucien Gaussirand qui est le nouveau président. Il remplace M. Claude Maurice, dont le terme était expiré depuis quelque temps. Le bureau de direction de l'union est maintenant composé comme suit : outre M.

Gaussirand, on retrouve à la vice-présidence : M. Ernest Imbeault ; au poste de secrétaire-trésorier : M. Gérard Robert. M. Gaston Charbonneau demeure pour sa part secrétaire-archiviste.

La politique du nouveau bureau sera de suivre l'entente déjà intervenue lors de la convention collective.

Aux assises pour recel de faux billets

SAINT-JEROME. — Deux Montréalais appréhendés alors qu'ils transportaient 21 faux billets de \$20 subiron leur procès aux assises criminelles, cet automne, à Saint-Jérôme. Denis Limoges, âgé de 28 ans, domicilié au 4399 rue Mentana, et Gaëtan Benoit, âgé de 23 ans, du 4336 rue Garnier, ont été cités à leur examen volontaire après avoir subi leur enquête préliminaire devant le juge Camille-L. de Martigny.

Ils ont pu toutefois reprendre leur liberté moyennant chacun un cautionnement de \$2.000 sur immeubles. Ils avaient été arrêtés le 23 février par le chef de police de Grenville, à la demande de la Sûreté provinciale de Lachute.

Quelques heures plus tôt, deux hommes répondant à leur description avaient réussi à obtenir des marchandises en échange d'un faux billet de \$20 à un établissement commercial de Lachute.

Comme il le faisait habituellement quand on lui remettait un billet de cette dénomination, l'employé y a inscrit le numéro des plaques d'immatriculation de ses deux clients. Quelques minutes plus tard, il s'est aperçu qu'il s'agissait d'un faux billet et communiqua immédiatement le numéro des licences à la police.

Grâce à cette information, l'auto de Limoges a été inter-

ceptée à Grenville, municipalité située à quelques milles seulement de Lachute. Une fouille du véhicule permit de découvrir cachée sous une banquette une liasse de faux billets qui, s'ils avaient été véritables, auraient représenté la somme de \$420.

ENCOURAGEMENT... (suite de la page 1)

près des ouvriers notamment au cours du récent conflit à la Dominion Rubber.

"JE SUIS L'AMI DE TOUT LE MONDE"

"Je sais, a déclaré Mgr Frenette à une assemblée du M.T.C., que l'on m'a prêté des amitiés, des accointances avec des milieux financièrement favorisés. Laissez-moi vous dire qu'il n'en est rien et que je demeure l'ami de tous, riches et pauvres."

Commentant la situation du milieu ouvrier à Saint-Jérôme, l'évêque a invité les responsables du mouvement des travailleurs à ne pas abandonner la tâche. "Il reste beaucoup à faire, a-t-il dit, et c'est pourquoi je n'hésite pas à vous confier le chanoine Grand'Maison pour vous aider."

Il a terminé ses remarques en affirmant qu'à Saint-Jérôme comme ailleurs les ouvriers doivent lutter pour avoir droit au respect de la vérité et de leur dignité humaine.

Au cours de cette réunion, on a fait l'étude des conséquences de l'arrêt de travail à l'usine de la Dominion Rubber, en mars. Les membres, impliqués dans le conflit, ont reconnu que sur le plan matériel l'arrêt de

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
CITE DE SAINT-JEROME

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme :

Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa session tenue le 4 avril 1966, adopté un règlement portant le numéro C-429 des règlements de la Cité pour décréter la construction des services

Aqueduc : \$10,315.00
Egout : \$38,185.00
Voirie : \$31,500.00

sur certaines rues de la Cité et un emprunt au montant de \$80,000.00 pour en payer le coût.

Qu'à la même session et conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes, le Conseil a ordonné au greffier de convoquer, par avis public, une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables, afin de leur soumettre le susdit règlement.

En conséquence, Je vous donne avis que ladite assemblée sera tenue le mardi 19 avril 1966 à sept heures du soir, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, 280 rue Labelle, et Je vous convoque d'être là et alors présents à la dite assemblée.

Que, si avant qu'il se soit écoulé deux heures après l'ouverture de l'assemblée, quarante (40) des électeurs présents et habiles à voter sur le règlement n'ont pas demandé qu'il soit soumis pour approbation aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, le règlement sera alors réputé avoir été approuvé par les électeurs.

Le présent avis remplace l'avis public dans un Journal local en date du 5 avril 1966.

Donné à Saint-Jérôme sous mon sceau, ce 12 avril 1966.

G. MAURICE,
Greffier.

travail a représenté une perte d'argent. Par contre, cependant, dans le domaine de la solidarité ouvrière, le différend s'est soldé par un gain. Selon les participants à l'assemblée, les travailleurs de cette usine ont pris soudainement conscience de leur qualité d'homme et de leurs droits. Ce qui est mieux, toujours selon ces mêmes porte-parole, il semble que ce sentiment est partagé par la direction de l'usine où l'on a noté depuis un effort plus soutenu pour l'établissement de meilleures relations patronales-ouvrières.

Commission diocésaine d'éducation chrétienne

Le diocèse de Saint-Jérôme vient de mettre sur pied une commission diocésaine d'éducation chrétienne. L'école catholique, relevant à la fois de la société civile en tant qu'école et de l'Eglise en tant que confessionnelle, doit être prise en charge par tous les citoyens certes, mais sans oublier qu'ils sont aussi catholiques.

Cette commission diocésaine ne veut donc pas s'immiscer dans la régie interne des organismes existants d'éducation, ni même les coordonner — il leur appartient de le faire, s'ils le désirent. Elle veut aborder les aspects spécifiquement chrétiens de l'éducation, entendue en un sens très large.

Elle se refuse de même à jouer un rôle de censeur, mais désirerait se présenter comme

(suite à la page 13)



D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

le billet de Yves Rochon

● Après le grand succès remporté par la venue des Mykels, le club Jeunesse Atout organise une autre danse avec les Sultans. Cette danse aura lieu vendredi le 15 avril à la salle Ratelle. L'admission sera le prix régulier. Le deuxième orchestre invité sera les Têtes Noires. Jeunesse Atout vous attend donc vendredi soir.

Parlant des Sultans, peut-être savez-vous qu'à leurs débuts, ils se nommaient les Dots. Les Dots ne faisaient que des pièces instrumentales et leur style se rapprochait de celui des Ventures. Au cours de leur première année, les Dots ne se produisaient qu'aux alentours de Saint-Hyacinthe. Maintenant on connaît la popularité dont jouissent les Sultans.

● J'ai reçu récemment ce dessin. C'est l'oeuvre de Michèle Monette. Cette talentueuse peintre m'a donné ce détail d'un ensemble intitulé : Le péché originel. Je la remercie et je vous invite à admirer l'originalité de Michèle dans sa façon de travailler et dans sa façon de rendre la simplicité.



● Savez-vous écrire ? Amis lecteurs et amies lectrices, j'aimerais bien savoir qui vous êtes et ce que vous faites. Je vous invite à m'écrire chaque semaine pour me donner de vos nouvelles. Ca occupera vos temps libres et j'aurai la chance de connaître le public précis que je rejoins. N'ayez pas peur et écrivez à :

L'enfant de coeur,
a/s L'Avenir du Nord,
Saint-Jérôme.

Signez d'un pseudonyme si vous le désirez, mais n'hésitez pas à me donner signe de vie. Envoyez-moi des poèmes, des lettres d'amour, ce que vous voulez. Sachez qu'il n'y a rien de plus agréable que de rejoindre les gens pour qui l'on travaille.

● Dans une quinzaine, je vous livrerai la liste des cadeaux que vous pouvez donner à la fête des mères, le premier dimanche de mai.

● L'abbé Lajeunesse à la radio est tout simplement emballant. Si vous n'avez pas encore écouté son émission, tâchez de le faire mardi soir prochain.

● En bref : dimanche le 24 avril, l'heure va avancer... Ceux qui sont intéressés à devenir moniteurs cet été, envoyez votre curriculum vitae à l'arena au plus tôt. Le choix des moniteurs et monitrices se fera prochainement... Une revue à laquelle je vous conseille de vous abonner, c'est Ici Radio-Canada. Très intéressant...

● Votre enfant de coeur vous souhaite une très agréable semaine et vous invite la semaine prochaine, avec une surprise à vous offrir... A bientôt!

ETUDIANTS, VOICI LE DACTYLO IDEAL



ROYAL
SAFARI

JULES JUTEAU
EQUIPEMENT DE BUREAU

562, rue St-Georges St-Jérôme, Qué. Tél. : 438-1965

- Nouveau modèle
 - Meilleur rendement
 - Nouveau système de contrôle du papier
 - Panneau de contrôle instantané
 - Nouvelles caractéristiques exclusives
 - Construction solide
 - Nouvelles couleurs décoratives
 - Maillette de luxe, dernier cri
- De plus la machine possède la touche renommée ROYAL et le clavier de même grandeur régulière que la machine à écrire de bureau.

Renseignez-vous dès maintenant au sujet des facilités de paiement.

Chronique de l'École Secondaire A-Norbert-Morin

par : André PAIEMENT

Vendredi le 1er avril, nous avons le plaisir d'assister au film de "La Midinette". Ce film nous fut présenté en primeur et a été réalisé par la Guilde des Manufacturiers de la Robe et du Vêtement sport de Montréal, dont quelques séquences furent tournées à notre école. Dans ce film, la chorale des Loisirs Laurentiens interprète une mélodie intitulée "Montréal Centre d'élégance" composée par M. Yves Benoit Morin, réalisateur du film. Le film, "La Midinette" a été créé dans le but de vous présenter et faire connaître leur industrie qui est une des industries les plus importantes et les plus captivantes de la province. La commentatrice a expliqué le fonctionnement de l'industrie et a répondu aux nombreuses questions des élèves.

RECITAL

C'est mercredi le 30 mars que Gilles Pelletier accompagné de Françoise Gratton, venait nous donner un spectacle intitulé "Quand je suis seul." Ce récital a déjà connu un très grand succès à travers la province et spécialement à notre école. Le comédien a répondu, après la représentation, aux nombreuses questions des élèves, ce qui nous a permis d'apprendre qu'il est originaire de St-Jovite. Agé de 41 ans, il est dans le métier depuis 20 ans. M. Pelletier a étudié avec presque tous les professeurs de théâtre de Montréal.

Un vin d'honneur fut par la suite servi à nos deux invités, dans le local de la bibliothèque. M. Pelletier fut très apprécié lors de son passage parmi nous et nous espérons le réentendre sur le plateau de notre auditorium. Au nom de tous les étudiants et étudiantes, je remercie sincèrement M. José Jermont d'avoir invité un artiste tel que Gilles Pelletier.

CONCOURS

Un concours fut organisé dernièrement par la Commission scolaire régionale des Laurentides. Ce concours consistait à faire une composition sur "l'école d'hier et celle d'aujourd'hui". Tous les étudiants et étudiantes de l'E.S.A.N.M. étaient éligibles. Pour les plus talentueux, le concours consistait à composer le chant de la Régionale des Laurentides. A notre école, les gagnants du concours littéraire sont : Françoise Tassé, Anna Aubin, Daniel Laporte, Gaétan Crispin, Suzanne Paquin, Louise Ouellette, Jean Meilleur. Chacun s'est inérite un volume offert par la Commission scolaire.

Les gagnantes du chant de la Régionale des Laurentides sont les étudiantes de la 11e générale de St-Jovite. Il fut créé par M. José Jermont, ténor, le soir du 30 mars dernier à Ste-Agathe-des-Monts.

CHANT DE LA REGIONALE DES LAURENTIDES

REFRAIN

Etudiant laurentien sois un parfait modèle,
Au travail constamment apporte ton ardeur,
Ecoute les sommets c'est leur voix qui t'appelle,
Et qui semble te dire : "ANIME CES HAUTEURS".

COUPLÉ

Marchons gaiement au chemin de l'effort,
Vers le succès allons sans défaillance,
Et que l'honneur, la foi et la vaillance,
Soient les vertus qui rendent nos coeurs forts,
Fiers étudiants d'une même région,
Avec honneur, toujours unis, ... Montons.

Mont-Rolland et son arrondissement

par Mme Lise Charette

ERREUR :

Dans la chronique de la semaine dernière, une erreur s'est glissée dans notre premier article. Il s'agit d'une partie de cartes qui aura lieu le 20 avril prochain à Ste-Adèle, à la salle de l'école des garçons. Le prix d'admission est de \$1.00 et toutes les recettes seront versées à l'ouvrage. Nous nous excusons de cette erreur.

Quelques épicerie des alentours auront peut-être d'ici quelque temps une nouvelle méthode contre le vol à l'étalage. Sur les ventes, on alloue environ 2% de la marchandise comme étant une perte par le vol. Nous nous abstenons de donner des détails sur ce, afin de ne pas nuire au travail de nos épiciers... Avis aux intéressés...

Les égouts du domaine du plateau se feront d'ici peu ; c'est ce que plusieurs espèrent depuis longtemps. On croit que le contrat est donné, mais on attend que la terre soit complètement dégelée. Ce sera encore pour quelques semaines, ou... ?

Les étudiants de l'école régionale des Laurentides ont maintenant le nouveau veston de couleur rouge vin portant les lettres e.s.n.m. Ce nouveau veston va à merveille à tous les étudiants et ils peuvent ainsi se faire reconnaître comme étudiants.

TAXES

Plusieurs propriétaires trouvent qu'actuellement nos taxes sont très élevées. Je calculais que plusieurs personnes possédant des maisons de 7 ou 8 appartements ne paient qu'environ \$300. par année, ce qui veut dire \$25.00 par mois ; une vraie aubaine ; l'entretien et les assurances peuvent coûter environ \$15.00 par mois ; ce qui fait un total de \$40.00 tandis qu'à loyer, ce serait environ \$80.00. Plusieurs s'imaginent que l'argent qu'ils ont placé dans leur propriété ne rapporte rien ; je crois bien que s'ils n'avaient pas acheté leur propriété, leur argent se serait dépensé quand même. Premièrement, ils paieraient le double pour un loyer et deuxièmement, leur argent se serait volatilisé comme plusieurs présentent à loyer. Donc, l'argent placé est un bon placement.

Nouvelles de Ste-Sophie

Richard Greene

Une résolution rejetée

Quand les beaux jours du printemps reviennent, la fonte des neiges et le dégel endommagent grandement nos chemins de terre. Encore cette année, la température ne nous a point épargnés.

Lorsque ces chemins ou ces rues deviennent impraticables, les usagers de ces voies d'accès demandent à la municipalité de remédier le plus tôt à cet état de chose. Après la vérification habituelle de l'inspecteur des chemins, la municipalité fait transporter du concassé ou de la gravelle pour réparer momentanément ces chemins. Puisque ce sont des chemins publics, le coût de cette réparation est réparti parmi les propriétaires qui ont accès directement à cette rue. A cet effet, M. Raymond, conseiller, a proposé que les inspecteurs fassent signer une requête aux contribuables durant l'été, lorsque tout le monde est sur les lieux. Si la requête était acceptée, les autorités pourraient améliorer l'état de ce chemin de telle manière que le dégel ne cause d'ennuis à personne.

Malheureusement, cette résolution réalisable sur une longue échelle de temps a été rejetée par le Conseil municipal.

Numéros d'ordre

Dorénavant, tous les camionneurs qui travaillent pour la municipalité devront se pourvoir du numéro d'ordre du terrain pour pouvoir prendre leur charge à la carrière. Un avis sera envoyé au contrôleur de la carrière pour que la municipalité, par son intermédiaire, puisse exercer un meilleur contrôle sur tous les camionneurs en général.

Couronnement de la reine

C'est samedi le 16 avril que notre reine sera élue. A l'occasion de ce couronnement, il y aura une soirée dansante. Tous sont cordialement invités. M. Thibeault ramassera de temps à autre les vidanges (ferraille, boîtes de déchets) qui ornent la bordure de nos routes. La propriété de notre paroisse ne s'en portera que mieux. La municipalité a reçu les octrois \$5,162.12 du ministère de la Voirie qui datent depuis les années 58-59.

Ceux qui auraient des commentaires à faire à ce sujet, sont invités à le faire, et nous pourrions en discuter.

Nos meilleurs voeux de bonne fête sont transmis à M. Jean-Paul Boyer de Mont-Rolland qui fête son anniversaire de naissance cette semaine.

Nos sincères condoléances sont transmises à la famille de M. Ambroise Lavoie, à l'occasion du décès de ce dernier. Pour pleurer sa perte, il laisse de nombreux parents et amis. M. Lavoie était le beau-père de M. André Bertrand, correspondant à l'Echo du Nord, pour notre localité.

C'est avec regret qu'on nous apprend le décès de Mme Albert Lessard de Ste-Adèle. La dépouille mortelle fut exposée au salon local et le service funèbre eut lieu à Ste-Adèle. Le personnel de l'Avenir du Nord offre ses condoléances à la famille éprouvée.

La semaine dernière avaient lieu au Pensionnat des Saints-Anges de St-Jérôme les inscriptions pour les cours accélérés de langue anglaise, session avril 1966.

C'est dimanche prochain qu'aura lieu en notre église paroissiale, à la messe de 9:00 heures, la première communion de nos enfants. Le chant sera exécuté par les enfants eux-mêmes. Tous sont invités à assister à cette cérémonie.

Pour vos annonces, abonnements ou nouvelles d'intérêt local, consultez toujours le meilleur journal, l'Avenir du Nord.



De notre
correspondant

**ANDRE
PAIEMENT**

à

St-Sauveur-des-Monts

INCENDIE

Un incendie s'est déclaré la semaine dernière à la propriété de M. Saint-Germain, située aux numéros 59 et 61 de la rue Lafleur. L'incendie, d'origine inconnue, a causé des dommages considérables à la maison de deux logis.

ACCIDENT

C'est avec regret que nous apprenions en fin de semaine que Mme Adéard Chartier, domiciliée à Saint-Sauveur, a été victime d'un accident de la route à Eastview, près de Hull. Mme Chartier, qui voyageait avec M. Pelletier, de Saint-Jérôme, et un enfant de six ans, repose maintenant dans un hôpital près de Hull où son état semble satisfaisant. L'enfant, dont l'identité reste inconnue, était en pension chez la victime et souffre présentement d'une fracture du crâne. Un jeune couple, soit la fille de M. Pelletier et son mari, ont perdu la vie dans l'accident.

DANSE

Vendredi 15 avril, la danse reprendra à la salle du collège Saint-Edouard avec l'orchestre "Les Polaris", de Saint-Jérôme. Venez nombreux. On vous attend.

Gagnants et mentions du concours de compositions françaises, concours ouvert aux élèves de 4e à la 11e année des écoles Marie-Rose, Saint-Edouard et régionale des Laurentides.

4e et 5e années.

Gagnants :

1er Prix : \$5, offert par M. et Mme B. Pagé : Diane Blais, 5e année ;
2e Prix : \$2, offert par M. et Mme B. Pagé : Michel Legault, 4e année.

Mention honorable :

Réjean Beaulne, 4e année ; Daniel Largent, 4e année ; Monique Richer, 4e année ; Doris Soumis, 5e année ; Richard Paquette, 4e année.

6e et 7e années.

Gagnants :

1er Prix : \$5, offert par le Comité des Loisirs : Lisette Dagenais ; 7e année ;
2e Prix : \$3, offert par M. et Mme B. Pagé : Nicole Paquette, 7e année.

Mentions honorables :

Hélène Foisy, 7e année ; Albertine Beaulne, 7e année ; Suzy Beaulne, 7e année ; Serge Boisclair, 6e année ; Yves Saint-Aubin, 7e année.

8e et 9e années.

Gagnants :

1er Prix : \$10, offert par le notaire R. Lupien : Thérèse Legault, 9e année ;
2e Prix : \$5, offert par Mme R. Mailhot : Marcel Gratton, 9e année.

Mentions honorables :

Marcel Whissell ; Raynald Forget.

10 et 11e années.

Gagnants :

1er Prix : \$10, offert par M. C. Lacasse : Diane Lamothe ;
2e Prix : \$5, offert par M. le chanoine Laurin : Lorraine Chartier.

Mentions honorables :

Michel Boisclair ; Diane Raymond.

Clinique pour les hebdo

L'Association des hebdomadaires de langue française, à laquelle appartient L'Avenir, bénéficie annuellement de cliniques volantes, au cours desquelles des spécialistes viennent donner des cours aux rédacteurs des journaux régionaux, et ces cliniques sont fort bien suivies.

Ces cliniques sont données par la firme Gilles Desroches et Associés, conseils en relations publiques ; la prochaine clinique se tiendra à l'Hôtel Lapointe, à Saint-Jérôme, les vendredi et samedi 15 et 16 avril, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Les professeurs sont des spécialistes (suite à la page 11)

"LES LEGIONNAIRES AU FOYER YOUVILLE"



La Légion canadienne a rendu visite aux pensionnaires du Foyer Youville à l'occasion de Pâques. Photo de gauche: M. Roger Ladouceur, trésorier et M. Bill Coutu distribuant des pipes. Photo de droite: M. Charles Beaupré en compagnie d'une dame et de M. Coutu.

Samedi après-midi, veille de Pâques, un groupe de légionnaires de la succursale 190 Saint-Jérôme, se rendait au Foyer Youville pour rendre visite aux gens âgés de ce foyer. Révérende Mère Jeanne d'Orléans, supérieure, accompagnée de religieuses, pilotait les vétérans. Des cadeaux de toutes sortes furent distribués. Les femmes toujours coquettes, recevaient lotion à main, parfum, savon de toilette et chocolats tandis que les hommes recevaient eux, pipes, tabac, cigarettes, cigares, lotion, savon à barbe, etc. Les religieuses du foyer, avec leur dévouement habituel, avaient bien voulu nous faire part des besoins de chacun. Après la distribution, les vétérans recevaient de ces belles dames un merci, un sourire accompagnés de quelques

larmes et même un petit baiser sur la joue! Les hommes plus renfermés se contentaient de leur serrer la main.

Avez-vous songé pur un instant la joie de nos chers vieillards qui trop souvent sont oubliés et de leurs parents et de leurs amis. Ces gens ressentent la même chose que nos soldats lorsqu'ils étaient au front. Au temps des fêtes, beaucoup trop ne recevaient ni cartes, ni lettres, ni cadeaux sans oublier le petit baiser qui dit tout...

Les vétérans de St-Jérôme suivant leur moto "SERVIR" étaient très heureux, par un geste si simple, de faire des heureux. N'oublions jamais ce grand principe énoncé par le Christ "Aimez-vous les uns les autres et pratiquez la charité pour la plus grande gloire de Dieu". Les légionnaires invi-

tent les autres associations de charité à aller saluer nos chers vieillards du Foyer Youville.

Capitaine COUTU C.D.,
Légion Canadienne St-Jérôme.

CLINIQUE...

(suite de la page 10)
cialistes dans le domaine de l'imprimerie, de la mise en page, de l'impression; ils excellent aussi dans la rédaction et leurs cours sont basés sur l'expérience; l'un des professeurs est un spécialiste en droit municipal, et c'est là un domaine fort important pour la presse régionale.

Il semble que de nombreux rédacteurs, journalistes, éditorialistes attachés aux journaux de l'entière région nord de Montréal, assisteront aux cours qui seront donnés à Saint-Jérôme les 15 et 16 avril.

POUR VOS RECEPTIONS — BANQUETS
CONVENTIONS — MARIAGES
FAITES APPEL AUX EXPERTS DES
Restaurants SAINTE-ROSE

Livraison rapide



par toute la ville

LE CHOIX DES GOURMETS

Ste-Rose, 25 boul. Labelle
Tél.: 625-1971
St-Jérôme, 272 St-Georges
Tél.: GE. 8-4106

Ste-Adèle-en-Bas, boul.
Ste-Adèle, Tél.: CA. 9-4991
Joliette, 373 rue Notre-Dame
Tél.: PL. 3-5626

Venez manger
dans un décor
pittoresque

Visitez notre
nouveau
"MARINE LOUNGE"
à Ste-Rose

COMMUNICATIONS BELL

par

votre gérant

Bernard-A. Parent



Déménagez-vous ?

La période annuelle du déménagement arrive à grands pas et rares sont les endroits où elle passe inaperçue. St-Jérôme n'y échappera pas.

Chaque année, la caravane des déménagements occasionne des problèmes aux familles qui changent de logis et un surcroît de travail aux différents services publics comme le téléphone.

Dès qu'un abonné a pris la décision de déménager, il peut éviter une fâcheuse interruption de son service téléphonique en nous avisant immédiatement de cette décision, même s'il ne connaît pas encore la date exacte du déménagement. Ainsi renseignés, nous pourrions mieux nous préparer à répartir parmi notre personnel les nombreuses tâches qu'entraîne un changement de service et répondre avec le plus d'efficacité possible aux besoins spécifiques de nos usagers.

Si vous déménagez, nous vous saurions gré de nous en aviser le plus tôt possible en téléphonant au bureau d'affaires de Saint-Jérôme, au numéro 438-3501. Vous faciliterez notre tâche et nous aiderez à mieux vous servir.

La C.I.D. et son fonctionnement

Qu'est-ce que la C.I.D.? A quoi sert-elle? Comment doit-on se servir de la C.I.D.? C'est pour répondre à toutes ces questions et à beaucoup d'autres que peut susciter l'avènement de la Composition Interurbaine Directe dans le secteur de St-Jérôme qu'au cours du mois d'avril, une équipe spéciale de Bell Canada entrera en communication avec un certain nombre d'abonnés de la région.

Ce contact personnel avec une conseillère en service de Bell Canada permettra à l'usager d'obtenir les éclaircissements qu'il désire sur différents points relatifs au fonctionnement de la C.I.D. Les avantages et l'efficacité de ce système, prouvés par l'expérience, seront démontrés en détails dans le but d'encourager l'usager à composer lui-même ses appels de numéro à numéro sans recourir à la téléphoniste.

La conseillère en service profitera également de l'occasion pour revoir les besoins téléphoniques de l'abonné. C'est le moment de poser des questions! Ainsi, vous apprendrez peut-être l'existence de certains services que Bell Canada offre aux abonnés et dont vous pourriez profiter. A bientôt!

Bureau Succès



Un compte d'épargne
pour ces choses précieuses qu'on ne pourrait
s'accorder autrement...

Visitez sans délai la

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE

la vie sportive

LE

SPORT

PAR *Marcel Guay*

LES QUILLES

A cette période de la saison, toutes les ligues de quilles ont entrepris les séries de détail et dans quelques semaines, il y aura les banquets et remises des trophées et cadeaux aux champions des différentes catégories... Ce monde merveilleux des quilles qui permet à tous les jeunes et moins jeunes de se distraire une fois ou deux par semaine, a connu dans notre région une très bonne année et les salles Parent, Fauvelle et du Centre diocésain ont bourdonné d'activités depuis le mois de septembre dernier... Un seul point noir dans cette saison de quilles qui prend fin, est l'absence d'allées pour les amateurs de grosses quilles... mais les plus mordus de ce sport n'ont pas craint de se déplacer jusqu'à Ste-Thérèse pour pratiquer leur sport favori... En parlant de grosses quilles, Gérard Lalonde, le président de St-Jérôme Bowling Association pour l'A.B.C., nous déclarait que son tournoi annuel se tiendrait au Bowling Blainville de Ste-Thérèse durant la dernière fin de semaine du mois d'avril, soit les 29 et 30 avril et le 1er mai... Ce tournoi est ouvert à tous les quilleurs membres de l'A.B.C. du district de St-Jérôme...

Dans un autre domaine des quilles le circuit de quilles Professionnel Dow du Nord tiendra, samedi de cette semaine, au centre des Loisirs de Terrebonne, son 9e et dernier tournoi de qualification en vue de son grand tournoi des Maîtres, les 22, 23 et 24 avril, au Bowling Place St-Eustache, alors qu'une bourse de \$500.00 garantie par la brasserie Dow et ses agents de la région sera distribuée aux participants... A cette occasion, vous aurez le plaisir de voir évoluer les meilleurs quilleurs des districts de St-Jérôme, Lachute et Ste-Agathe... Le nombre de joueurs est limité à 16 parmi ceux qui ont pris part aux différents tournois de qualification depuis septembre et qui ont conservé les meilleures moyennes... Les Maurice Valois, Jean-Pierre Béllisle, Maurice Richer, Robert Locas sont du nombre de même que le brillant Jacques Valiquette de Mont-Rolland... Il y aura également la section des femmes, alors que 12 quilleuses se disputeront le titre de la meilleure boule de la région... Donc, en foule au Bowling Place St-Eustache durant la fin de semaine des 22, 23 et 24 avril.

Une équipe de St-Jérôme gagne au ballon sur glace



Fernand Roy, à gauche, le gérant de l'équipe de St-Jérôme qui a remporté le premier tournoi provincial des champions de ballon sur glace Labatt, reçoit un trophée de Bill Roberts, surveillant des promotions sportives de la brasserie Labatt et aussi organisateur du tournoi. Raymond Beaulieu, directeur des ventes et des relations extérieures de la brasserie Labatt, assiste à la présentation.

Dirigé à l'attaque par deux buts de Raymond Tangué, le club F. Roy de St-Jérôme a remporté les honneurs du premier tournoi provincial des champions de ballon sur glace en triomphant du Dolbeau 4-0 dimanche à Montréal-Nord.

Ce tournoi, qui était com-

mandité par la brasserie Labatt, a attiré 38 équipes venant de 32 villes de la Belle Province.

Marcel Aubut et Gaston Beaudoin ont été les autres compteurs des vainqueurs, tandis que Ray Mallette a réussi le blanchissage dans les buts

du St-Jérôme.

Les joueurs du St-Jérôme se sont ainsi divisés une somme de \$775 d'une bourse totale de \$2,000.

Charley Thomas du St-Jérôme a été choisi le joueur le plus utile à son équipe au cours du tournoi.

En semi-finale, le St-Jérôme avait triomphé du St-Lin 2-0 tandis que le Dolbeau avait causé la plus forte surprise du tournoi, en l'emportant de justesse 2-1 à la deuxième période supplémentaire sur le Don Lanoue de Hull, qui était le grand favori au début du tournoi.

Bill Roberts, le surveillant des promotions sportives à la brasserie Labatt et aussi l'organisateur du tournoi, a déclaré qu'il était enchanté des résultats.

"Ce fut un grand succès", de dire Roberts, "et nous aurons un autre tournoi l'an prochain."

CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE A ST-EUSTACHE

SAINTE - SCHOLASTIQUE.
— L'assemblée générale de la Chambre de Commerce régionale Argenteuil - Deux-Montagnes - Terrebonne aura lieu, cette année, le 15 mai à Saint-Eustache. La date et l'endroit de ces assises ont été annoncés par le président, M. Clément Legault, également président de la Chambre de Commerce de Sainte-Scholastique.

Les quelque onze Chambres de Commerce qui appartiennent à la régionale devront faire parvenir au secrétaire de l'organisme, M. Lucien Van Campenelle, de Bois-des-Fillon, les projets qu'elles voudraient voir mettre à l'étude au cours de ce congrès. Ces projets, sous forme de résolution, devront parvenir au secrétariat plusieurs jours à l'avance afin d'en permettre la compilation et l'étude par un comité formé spécialement à cette fin.

Il est fort probable, par ailleurs, que l'on profite de la circonstance pour modifier l'appellation de l'organisme. De l'avis de plusieurs, dont le président Legault, si le terme "régionale d'Argenteuil - Deux-Montagnes - Terrebonne", le situe avec une précision géographique, son usage n'est pas aisé et sa formulation phonétiquement

peu gracieuse. Toute suggestion pour un nouveau nom sera prise en considération d'ici la tenue du congrès, en tant qu'elle indique le site de la région et la nature de l'organisme.

UN MEMOIRE

Au cours d'une récente assemblée des directeurs, on a mis la dernière main à un mémoire qui sera présenté au ministre de la Voirie concernant des améliorations que l'on souhaite voir apportées aux routes 29 et 41.

A cette fin, la Chambre de Commerce régionale s'est assurée le concours de plusieurs maires des municipalités environnantes. Ces maires se rendront avec des représentants de la Chambre de Commerce régionale, à Québec, présenter le document au ministre Bernard Pinard.

Ce seront MM. Léopold Lalonde, de Saint-Placide, Pierre Marinier, du village d'Oka, Raymond Poupard, de Pointe-Calumet, François Lespérance, de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Gabriel Noël, de Saint-Colomban, Hubald Saint-Vincent, de Saint-Canut, sous la direction de M. Noël Pomerville, maire de Oka-paroisse et préfet du comté de Deux-Montagnes.

Société Canadienne du Cancer

Par tout le pays, des Canadiens se joignent à la grande lutte contre le cancer. Partout, des médecins, des hommes d'affaires, des maîtresses de maison, (hommes et dames de toutes conditions" se sont engagés bénévolement dans cette grande guerre contre le cancer. Tous dirigent et appuient l'oeuvre vitale de la Société Canadienne du Cancer

dans sa lutte pour vaincre cette maladie.

Vous aussi pouvez participer à cette croisade. Afin de vaincre prochainement ce grand fléau, vous devez donner durant la campagne du 11 au 25 avril 1966. Déjà, à l'heure présente, plusieurs personnes ont été épargnées de cette terrible maladie, grâce au programme de recherches, d'éducation populaire et d'assistance sociale établie par la Société Canadienne du Cancer.

(suite à la page 13)

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue - 435-0313 - Ste-Thérèse, Qué

Vous invite à acheter vos vêtements

DIRECTEMENT de la MANUFACTURE

et EPARGNEZ 50%

Vous trouverez plus de 5,000

vêtements pour faire votre choix.

HOMMES ET GARÇONS

- Paletots ● Habits ● Gilets sport
- Pantalons ● Jeans ● Imperméables
- Coupe-vent ● Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
 - Pantalons
- Ouvert tous les jours jusqu'à 6 heures - Vendredi à 9 heures

SURPLUS BUDGETAIRE A SAINT-HIPPOLYTE

SAINT-HIPPOLYTE.— Saint-Hippolyte est l'une des rares municipalités des Laurentides à avoir terminé l'exercice financier de 1965 avec un surplus budgétaire. C'est ce qu'annonce le secrétariat de la municipalité en révélant que l'excédent budgétaire est de l'ordre de \$2.433.

Grâce à cette saine administration, le Conseil municipal n'aura pas à augmenter le taux de sa taxe pour faire face aux dépenses toujours croissantes pour le présent exercice financier. Le taux demeurera à \$0.85 du \$100 d'évaluation.

Par contre, la municipalité compte beaucoup sur les subventions du gouvernement pour l'aider à défrayer ses dépenses. Ainsi, lors de sa dernière assemblée, une résolution a été adoptée invitant le ministère de la Voirie à continuer le pavage du Chemin des Hauteurs et à effectuer les réparations des routes secondaires de la municipalité.

Dans le domaine de ses projets, Saint-Hippolyte compte donner suite à son intention de doter la région d'un parc de camping municipal. Le maire Roger Thériault a été autorisé à poursuivre des démarches auprès du ministère du Tourisme afin de faciliter son aménagement dans les limites de Saint-Hippolyte. Selon le projet, le parc, de grande étendue, pourrait recevoir les caravanes de roulottes dans des espaces spécialement organisés à cette fin et les tentes des campeurs dans des îlots de verdure. La municipalité souhaite la réalisation de son parc de camping d'ici l'automne prochain afin qu'il soit prêt à l'ouverture de l'Exposition, l'an prochain.

Le passé à travers

L'AVENIR

Il y a 20 ans...

Edition du 12 avril 1946

Décès et funérailles de M. Jean Rolland.

La construction de l'église Ste-Paule débutera au commencement de l'été.

Le major Louis Nicolas, de la compagnie "D" du régiment de Joliette, avise tous les rangs qu'il y aura parade de paie mercredi prochain.

Il y a 15 ans...

Edition du 13 avril 1951

\$371.000 payés par le bureau local de l'Assurance-chômage l'an dernier.

Quantité record de papier expédié par les moulins de la Rolland.

Il y aura peut-être une classe d'éléments latins à St-Jérôme, en septembre prochain.

Il y a 10 ans...

Edition du 12 avril 1956

L'abbé Albert Lemay est nommé chanoine honoraire.

Des fêtes sont en préparation pour les 25 années de prêtrise de l'abbé Paul Labelle.

Imposantes funérailles de M. Rodrigue Castonguay.

Il y a 5 ans...

Edition du 12 avril 1961

Me Raymond Raymond est nommé nouveau juge de la Cour du Bien-Etre Social, à la suite du décès du juge Paquin.

L'hon. Lionel Bertrand est conférencier au banquet de la Chambre de Commerce de St-Jérôme, à l'occasion de la semaine des Chambres de Commerce.

Ouverture du chemin reliant St-Jérôme et St-Antoine. Ce chemin sera la continuation du 1er boulevard et rejoindra le boulevard des vétérans à St-Antoine.

L'historien amateur.

COMMISSION...

(suite de la page 9)

un groupe de pensée et d'action pour favoriser le climat chrétien de l'éducation, dans l'esprit du décret conciliaire sur l'éducation chrétienne.

Font partie de la commission diocésaine d'éducation chrétienne :

- M. Claude Hotte commissaire
- M. Gérard Brault secrétaire-administrateur
- Mlle Andrée Ouellette professeur
- Abbé Réjean Allaire directeur pastoral
- M. Roger Harel directeur des écoles
- M. Bernard Grisé centre familial
- M. Robert Perreault étudiant
- Fr. Isidore Fortin directeur d'école
- Abbé Gaétan Cadieux curé
- M. Fernand Coupal conseil du Travail
- Abbé Jacques Fortier office catéchétique diocésain
- Mme Claude Lamarche
- Chan. Charles Lussier recteur
- Sr Jeanne-de-Domrémy institution privée
- Dr Charles Léonard Association Parents-Maitres
- Chan. Maurice Matte office de l'éducation.



Dans de nouveaux locaux

LE SERVICE DE PROBATION AMELIORE SON SERVICE



Le Service de Probation a inauguré ses nouveaux bureaux récemment réaménagés. Lors d'une conférence de presse, nous avons été à même de constater le travail que fait ce bureau. Cette photo nous fait voir le personnel du bureau en compagnie d'invités. De gauche à droite, le juge Raymond Raymond, Mme Flore Gaudet, M. Réal Piuze, M. Jacques Plantive, Mme Marie-Alma Champoux, M. Maurice Fournelle, Mme Marcelle Laurin, M. Guy Marcotte, directeur provincial du service de probation, M. Jacques Allaire, directeur local.

(Y.R.) — Le service de Probation de la Cour de Bien-Etre Social du district de Terrebonne occupe maintenant des locaux plus fonctionnels. Les bureaux sont toujours situés au 294 de la rue Labelle à St-Jérôme à l'étage supérieur à celui de la Cour. On a récemment procédé à un réaménagement des locaux existants.

PERSONNEL

Les personnes qui travaillent au service de Probation sont désignées sous le nom d'*officier de probation*. Le personnel du bureau de Saint-Jérôme est composé de M. Jacques Allaire, directeur du service, Mme Flore Gaudet, officière, MM. Maurice Fournelle, Jacques Plantive et Réal Piuze, officiers, ainsi que deux secrétaires Mme Marie-Alma Champoux et Mme Marcelle Laurin. Le service a aussi un aviseur moral à temps partiel, l'abbé René Gagnon.

Objectifs du service

D'où vient ce nom d'officier de probation. Au début, lorsque les juges décidèrent de ne plus envoyer les mineurs délinquants purger leur peine en prison, mais de les retourner, à l'occasion, au sein de leur famille, ils le faisaient sous conditions, afin que l'enfant fasse la preuve de sa bonne volonté, il était libéré pour un temps de probation. Mais pour contrôler cette probation, il fallut nommer des agents que l'on appelle officiers de probation. Par la suite, pour le bon fonctionnement de la justice, le rôle de cet officier s'est élargi, ainsi le juge, avant de retourner l'enfant à son foyer, avait besoin de quelques éclaircissements sur la situation familiale de l'enfant. C'est ainsi que l'officier fut appelé à faire des enquêtes sociales afin d'éclairer le tribunal. Dans d'autres cas, où des enfants étaient placés en danger physique ou moral, le juge demande à être informé par une enquête sociale approfondie avant de prendre une décision telle que de retirer des enfants d'un foyer.

C'est dans ce dernier but que le service de probation a institué un département d'admission pour recevoir les plaintes de personnes qui considèrent que des enfants sont en danger

dans le sens légal du terme, de par la négligence volontaire d'un ou des deux parents de l'enfant, ou lorsqu'un enfant de par ses problèmes de comportement, dépassant les capacités de ses parents, se place lui-même dans un tel danger. Ce département d'admission est ouvert tous les après-midi du lundi au vendredi de 1 h 30 à 5 heures. Notons au passage que le district de Terrebonne couvert par le service, se compose de 3 comtés : le comté de Terrebonne, d'Argenteuil et des Deux-Montagnes.

SOCIETE...

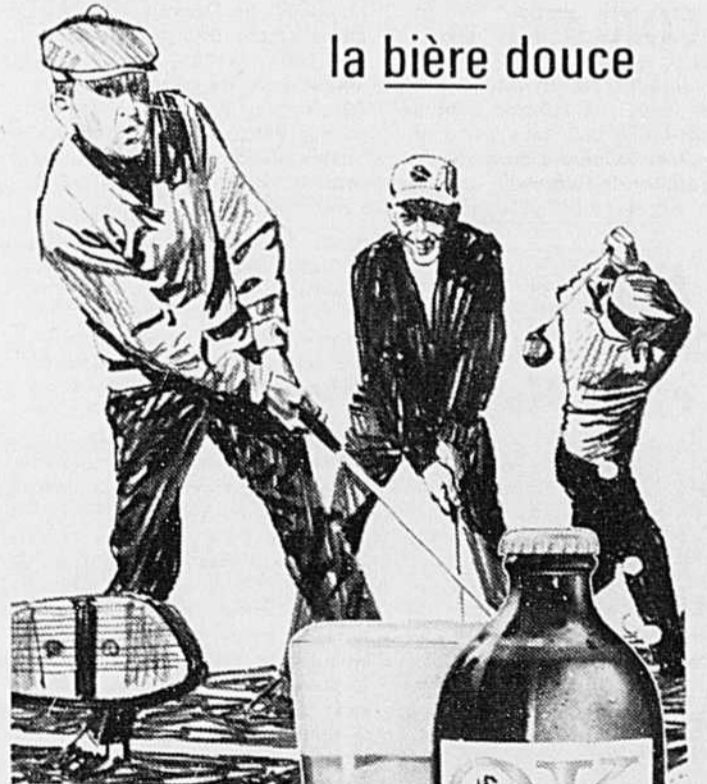
(suite de la page 12)

On se doit de maintenir cette oeuvre, par une obole durant les campagnes financières contre le cancer, aussi longtemps que la science n'aura pas triomphé du cancer. N'hésitez pas ; donnez généreusement à l'auxiliaire qui frappera à votre porte, lundi le 25 avril.

Cécile FLEURY.

PLUS DE GENS EXIGENT O'KEEFE

la bière douce



distribuée par
LÉONARD GRATTON
et son équipe

Lancement de la 4e émission d'obligations d'épargne du Québec

QUEBEC. — Les obligations d'épargne du Québec seront en vente du 12 avril au 16 mai 1966. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui à l'Assemblée législative l'honorable Jean Lesage, Premier ministre du Québec et ministre des Finances.

Les obligations seront mises en vente en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000 dans les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie et les courtiers. Emises à 10 ans, les obligations seront datées du 1er mai 1966 et écherront le 1er mai 1976. Elles rapporteront 5.35 p. 100 d'intérêt sur une durée de 10 ans, soit 3 ans à 5 p. 100, 5 ans à 5 1/4 p. 100 et finalement 2 ans à 5 1/2 p. 100 avec rachat en tout temps à 100 p. 100 du capital plus l'intérêt couru et à 102 p. 100 du capital le 1er mai 1976.

M. Lesage a expliqué ce que sont les obligations d'épargne du Québec, pourquoi elles ont été émises et pourquoi il est avantageux pour tous d'en acheter.

Le ministre des Finances a rappelé que les trois émissions précédentes d'obligations d'épargne du Québec ont rencontré la faveur de la population. C'est pourquoi on a décidé de lancer sur le marché, une quatrième émission d'obligations d'épargne du Québec.

M. Lesage a souligné que les obligations d'épargne du Québec sont particulièrement accessibles aux petits épargnants qui peuvent se les procurer en différentes coupures qui correspondent à leurs ressources. Depuis la première émission en 1963, les citoyens du Québec sont en mesure par l'achat d'obligations d'épargne de concourir à l'essor économique de la Province, de la même manière que les Américains pour les Etats-Unis et les Britanniques pour la Grande-Bretagne. En ce dernier pays, les obligations d'épargne sont identifiées sous le nom bien explicatif de "National Development Bonds" que l'on peut traduire "Obligations d'outillage économique".

Diminution des accidents de la route dans les Laurentides

SAINT - JEROME. — Une étude comparée des accidents de la route dans le secteur placé sous la juridiction de la Sûreté provinciale de Saint-Jérôme révèle une diminution de l'ordre de 20 pour 100 pour les trois premiers mois de l'année, et ce en dépit d'un accroissement de la circulation sur les routes des Laurentides en 1966. Pour la même période, l'an dernier, on a compté 207 accidents, soit 43 de plus que le chiffre enregistré cette année.

Cette amélioration serait imputable à la prudence exercée par les automobilistes et une sévérité plus grande des patrouilleurs de la Sûreté provinciale.

D'ailleurs, la circulation routière n'est pas le seul item de la police où l'on note une amélioration. Dans ses dossiers criminels, on a constaté une di-

minution de 12 pour 100 dans le nombre des plaintes à comparer avec les trois premiers mois de l'année dernière.

Pour la même période, cette année, le Bureau de la Sûreté provinciale de Saint - Jérôme mande qu'il a ouvert des enquêtes dans onze cas seulement soit dix de moins à comparer avec les trois premiers mois de l'an dernier.

Par ailleurs, les quarante-quatre causes intentées pour des infractions de facultés affaiblies, les huit causes pour des infractions de délits de fuite de la scène d'un accident indiquent un travail des policiers quatre fois plus efficace que celui de l'an dernier. Les statistiques de la police mentionnent qu'il n'y a que sept causes pour facultés affaiblies, quatre délits de fuite et une conduite dangereuse au volant.

Absent à son procès, l'accusé est au Maroc

C.L. — C'est en vain que le nom du Dr Frank Casimir, âgé d'une quarantaine d'années, se répercuta entre les vieux murs du palais de Justice de Saint-Jérôme. Il n'était pas là pour répondre de l'accusation d'une tentative d'avortement sur une adolescente de 16 ans de Saint-Antoine-des-Laurentides.

Et pour cause. Depuis deux ans, ce médecin d'origine haïtienne est à l'emploi d'une agence de bien-être internationale au Maroc. Son absence au tribunal des assises, à Saint-Jérôme, n'a causé aucune surprise puisque cela fait la seconde fois, en quelques mois, que l'incident se produit.

Aux assises d'automne, son nom avait été vainement appelé. Le juge Fernand Legault n'avait pas annulé le cautionnement de \$5,000 qu'il avait obtenu du magistrat au terme de son enquête

préliminaire. Le tribunal avait toutefois émis une ordonnance pour que les deux personnes qui s'étaient portées garantes de sa présence, un homme d'affaires de Saint-Jérôme et un médecin de Sainte-Thérèse, fassent le nécessaire pour assurer la présence du prévenu à l'instruction de son procès reporté aux assises du printemps.

Le procureur, Me Charles-H. Cliche, a présenté une requête au juge Yves Leduc pour que le cautionnement, cette fois, soit noté. Le président du terme des assises du printemps a refusé de trancher la question, préférant la référer à son collègue de la cour supérieure, le juge Legault.

Le ministère public a très peu d'espoir que le Dr Casimir se présente à son procès; il n'existe pas actuellement de traité d'extradition entre le Maroc et le Canada. Ce médecin était au pays depuis peu de temps. Il terminait sa période d'internat à l'Hôtel - Dieu de Saint - Jérôme, au moment où l'offense qu'on lui reproche aujourd'hui aurait été commise.

La Compagnie de Papier Rolland continue de progresser

Le président de la Compagnie de Papier Rolland, M. Lucien-G. Rolland, a déclaré que les résultats du premier semestre de cette année sont satisfaisants; l'industrie des papiers fins, comme l'économie du pays en général, continue sa marche vers des nouveaux sommets, tant en production qu'en expéditions, marquant une augmentation de 7% durant les premiers mois, a mentionné M. Rolland.

Il a souligné que la compagnie a obtenu une part importante de l'augmentation des affaires et que ses expéditions sur le marché canadien ont augmenté de 6 1/2%. Il a ajouté

que le bénéfice est légèrement supérieur à celui de l'an dernier, à la même époque. Les opérations de "couchage" sont maintenant établies sur une base rentable, alors qu'elles affichaient une perte l'an dernier à la même date.

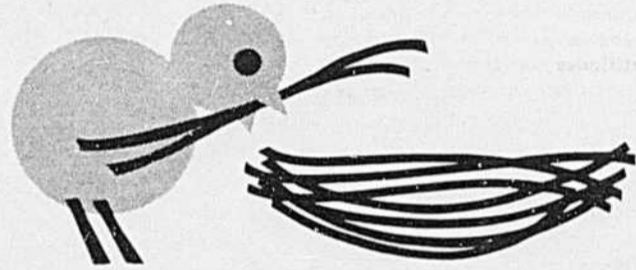
Dans son discours aux actionnaires, M. Rolland mentionne également que les dividendes de Consolidated l'an dernier n'avaient été encaissés qu'à compter du second trimestre. La nouvelle machine no 8 a été mise en opération à la fin d'octobre et les résultats continuent de s'améliorer.

Tous les contrats de travail doivent être négociés de nou-

sident de la société. Quant au veau en 1966, a continué le pré-côté de la matière première principale utilisée par la compagnie, la pâte de bois blanche, il n'a pas changé depuis janvier 1965, alors qu'une augmentation de \$5.00 la tonne a eu lieu. Les prix de la pâte de bois sont normalement annoncés avant chaque trimestre, et il n'y aura pas de changement au cours du deuxième trimestre.

D'après les informations actuelles, un surplus de pâte blanche kraft est à la veille de se produire, et ce surplus devrait durer au moins trois ans. Il est (suite à la page 15)

Aujourd'hui... pour demain



ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Les Obligations d'épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

... C'EST D'APPELER LE BUREAU D'AFFAIRES DE LA COMPAGNIE BELL 438-3501, DÈS QUE VOUS CONNAISSEZ VOTRE NOUVELLE ADRESSE! VOTRE TÉLÉPHONE SERA AINSI REMIS EN SERVICE RAPIDEMENT—CHOSE PRÉCIEUSE QUAND ON VIENT DE DÉMÉNAGER. ALORS PRÉVENEZ-NOUS, FAITES VITE... ET NOUS

FERONS VITE NOUS AUSSI!

P.S. N'oubliez pas d'emporter vos annuaires quand vous déménagerez!



VOUS DÉMÉNAGEZ?



Bell Canada



● Les finales de volley-ball se jouant jeudi le 14 avril 1966, il me sera impossible de vous faire savoir les gagnants dans l'édition de cette semaine. Aussi, je me ferai un devoir de vous rapporter les détails des séries A et B de la Ligue de volley-ball Laurentienne, et cela, dès la semaine prochaine.

● Entre temps, UNE INVITATION PARTICULIERE EST LANCEE A CHACUN DES JOUEURS DES EQUIPES RESPECTIVES DE LA LIGUE: LA SOIREE RECREATIVE A LIEU SAMEDI LE 16 AVRIL (cette semaine), A LA SALLE DE LA LEGION CANADIENNE, A 8 HEURES 1/2 P.M. Chaque joueur aura l'honneur d'inviter sa charmante épouse ou sa petite amie. C'est une soirée inoubliable à ne pas manquer. C'est un rendez-vous SAMEDI!

● Les finalistes de cette année sont: le Bleu et Or O'Keefe, la Pizzeria St-Jérôme dans la série A; le Centre de Distribution Electrique et les Pompiers et Policiers de St-Jérôme dans la série B.

● Lorsque des écrivains empruntent le mot sport, c'est bien pour désigner une manière d'agir, une règle de vie, une disposition particulière de l'esprit. Un critique voulant dépeindre la conception de la vie de Nietzsche, conception dynamique, visant à battre des records tout en gardant un souci de loyauté, recherchant le triomphe du meilleur, écrit que c'est une "conception sportive". Des savants, eux aussi, sont appelés "sportifs", en raison de la passion apportée à leurs recherches, sans souci des risques, des sacrifices qu'ils doivent consentir, de leur indifférence aux avantages matériels que leur découverte pourrait apporter. Edouard Claparède a parlé des équivalents intellectuels du sport, travaux scientifiques ou intellectuels vers lesquels les énergies jusqu'alors consacrées au sport physique par un individu sont canalisées sous l'influence des circonstances ou du milieu. L'expression anglaise "to be sport" honore celui qui, en n'importe quelle circonstance, adopte une attitude droite et généreuse.

La question a été justement posée, de savoir si le sport était une cause ou simplement un effet. Est-ce parce que le sport y est en honneur, que certaines périodes se montrent plus riches en grands caractères, ou au contraire, est-ce en raison de leur goût pour la lutte et l'action, que des hommes vont chercher dans le sport l'occasion de dépenser ces qualités?

Tout cela est dit dans un but très précis: essayer de répondre à un lecteur assidu de cette chronique, se demandant pourquoi je me dévoue follement à écrire ces articles qu'il avoue l'intéresser à 90% chaque semaine.

Je dois dire une chose, aujourd'hui, en 1966: le bénévolat se fait de plus en plus rare. Il n'y a pas grand chose qui se fait sans rémunération. Et si nous pensons à différents cas qui se présentent, cela nous donne raison. C'est ainsi que j'ai dû refuser un travail d'honneur avec une certaine équipe de baseball, le publiciste se devant d'écrire des articles dans quelque six journaux de la région, plus deux ou trois journaux montréalais. Les rapports des joutes du dimanche surtout, aidant le tout... et pour la modique somme de \$0.06, c'est un honneur pour moi de me dépenser pour cette équipe! Soyons réalistes; une publicité sérieuse et surtout professionnelle se doit d'être bien rémunérée. Sinon, l'on doit se contenter d'une médiocrité qui est obligatoire.

PAR DENIS LABELLE

LA COMPAGNIE...

(suite de la page 14)

naturellement désirable, a-t-il dit, que le marché de la pâte de bois soit organisé de façon à ce que l'opération d'une usine soit rentable, mais il serait étonnant que les prix ne fléchissent pas d'ici la fin de cette année.

Plus tôt cette année, le prix des papiers fins a été augmenté de 3% et ceci a permis à la compagnie d'accorder des escomptes de 2% pour paiement rapide des comptes recevables. On constate déjà une amélioration sensible et la période d'encaissements, en moyenne, a été réduite d'au moins 8 jours.

La réserve liquide qui apparaît au rapport des administrateurs pour 1965 devrait se maintenir au même niveau durant 1966. La raison principale de l'augmentation fut la provision prévue pour impôts futurs.

Comme le dégrèvement accéléré sur les immobilisations faites depuis 1963 s'appliquera encore cette année, le paiement des impôts restera différé.

Aucun accident mortel en 1965 à Ste-Thérèse

SAINTE-THERESE. — Pour n'avoir pas eu à déplorer de tragédies de la rue au cours de 1965, la ville de Sainte-Thérèse recevra deux certificats de mérite destinés à reconnaître les moyens de sécurité qu'elle a su employer pour y arriver. Le premier de ces certificats lui sera décerné le 22 avril, à l'occasion du congrès annuel de la ligue de sécurité routière du Québec, et l'autre, au début de mai, au congrès annuel du Conseil canadien de la sécurité routière. Ce dernier congrès aura lieu, cette année, à Calgary.

C'est la deuxième année d'affilée que la ville de Sainte-Thérèse recueillera ce double honneur; en 1964, elle n'avait pas enregistré d'accident mortel de la circulation. Cette absence de tragédie de la rue est attribuable en bonne partie aux mesures de sécurité établies par le service municipal de la police, dirigé par le chef Pierre Gariépy.

IL VEUT EPURER LA SSJB

Dans son édition de février, le journal "OHOC" qui se donne comme l'organe officiel de la Société Saint-Jean Baptiste du diocèse de Saint-Jérôme (et il l'est!) a publié en "tribune libre", mais avec toute l'ampleur que l'on donne à un éditorial, un article intitulé: "LE TESTAMENT D'UN CROULANT".

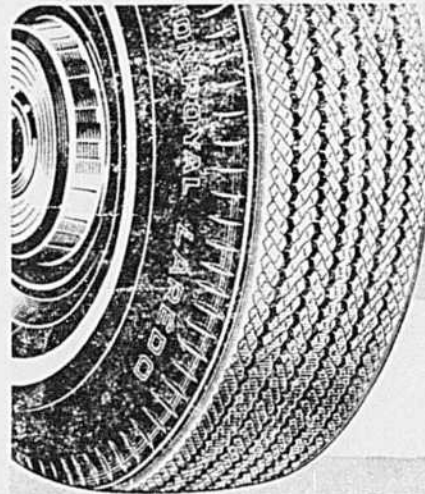
Le croulant, c'est moi! L'article, qui sent la politique à plein nez et qui est injurieux en plus, est signé par Jacques Bertrand, Saint-Jérôme.

Or, Jacques Bertrand n'existe pas. Ça faisait plus mordant qu'un Bertrand inexistant attaque un autre Bertrand; mais ce dernier au lendemain de la publication de cet article a reçu de combien

de membres de la Société des messages d'excuses et de regrets.

Je répondrai à cet article peut-être la semaine prochaine. J'ai su au cours des dernières semaines ce qui en était. Je n'en veux pas à la Société comme groupement; je suis membre, et comme journaliste depuis vingt-neuf ans j'ai donné à la Société quelques milliers de dollars en publicité gratuite. Mais si "OHOC" est l'organe officiel de la Société et si la Société en est une diocésaine, il est temps que l'on mette à la raison certaines personnes plus intéressées à faire de la politiaillerie qu'à servir les fins ultimes de la Société. Elles sont en train de la détruire.

LIONEL BERTRAND.



Meilleur rendement...
Sécurité accrue...



S'IL NE DÉRAPE PAS SUR LES ROUTES MOUILLÉES, IMAGINEZ LE CONTRÔLE QUE VOUS AUREZ SUR LES CHEMINS SECS!

DOMINION ROYAL Laredo

Le pneu à pluie

La marque officielle du pneu à pluie est "Dominion Royal Laredo". Venez l'examiner au magasin. Les facilités de paiement vous surprendront. Hâtez-vous, car on ne sait jamais quand il va pleuvoir.

Le prix du pneu à pluie est aussi réassurant que le pneu: environ celui des pneus de première ligne de toute marque renommée.

Facilités de paiement
PAIEMENT INITIAL
MINIME

- Sur les routes glissantes: arrêts 30% plus rapides
- Dans les courbes mouillées: 50% plus d'adhérence.
- Sur les routes sèches: meilleure maîtrise pour dépasser et virer.
- Roulement: si doux et si silencieux que c'est le pneu d'origine sur beaucoup de '66.



Ayez du flair...

Consultez des experts!

Faites balancer et aligner vos
pneus et roues

par des experts à notre nouveau département

Service de Pneus

Cloutier

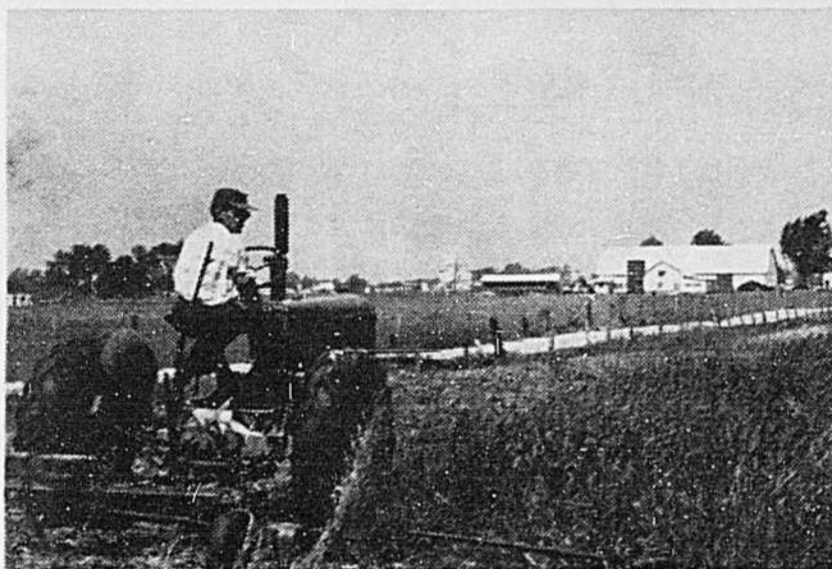
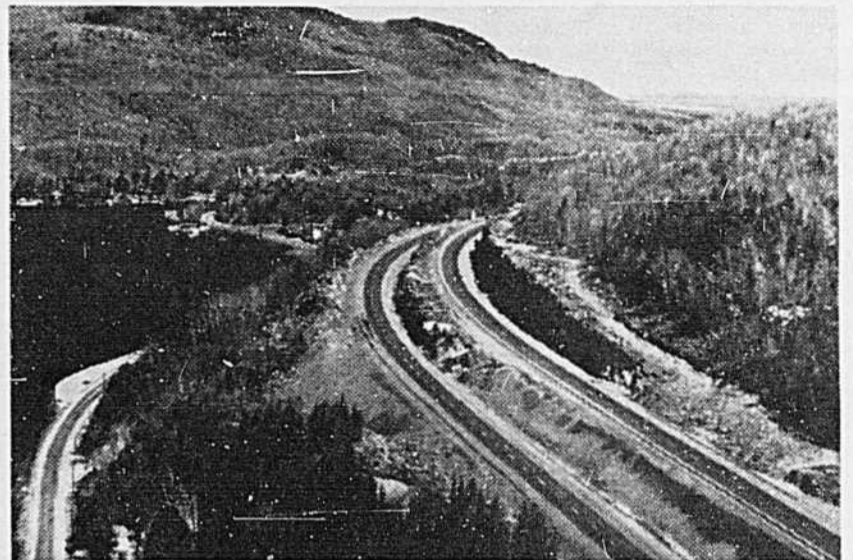
INC
Tire Service



820, Boul. des Laurentides — Tél. 438-1275

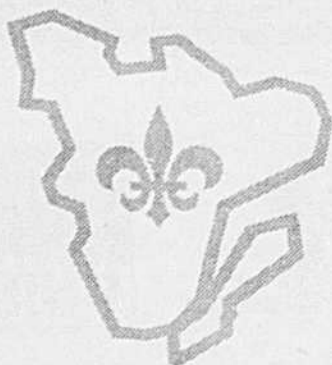
Saint-Antoine-des-Laurentides

le Québec d'aujourd'hui



Le Québec manifeste, dans le domaine économique et social, un esprit de création et d'initiative qui étonne le pays tout entier et les grandes capitales mondiales. Son action positive constitue une politique d'affirmation sans précédent dans tous les secteurs qui relèvent de sa compétence: éducation, santé, bien-être, mise en valeur des richesses naturelles, par exemple. Le Québec exerce ainsi, dans la pleine mesure de ses responsabilités, les nombreuses tâches qui sont siennes.

Un peuple jeune et fier, désireux d'être maître chez lui, a entrepris de s'affirmer. Quelques réalisations du Québec en marche: Création d'un ministère des Affaires culturelles, le seul du genre en Amérique • Représentations officielles du Québec à Paris, Londres et Milan • Signature d'ententes internationales avec la France • Création d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales, le seul du genre au Canada. • Mise sur pied de notre propre système d'assurance-hospitalisation • Création de notre propre régime de rentes • Retrait de programmes conjoints • Élaboration d'une politique québécoise de sécurité sociale • Récupération accélérée de nos sources de revenus.



le Québec de demain

UN QUÉBEC FORT
maître de son destin